

## La revue catholique des idées et des faits

### SOMMAIRE

Notre défense nationale  
Préface au « Paradis blanc »  
Le Paradis blanc  
Nourriture pour combustible  
Le projet de loi sur les « Trade-Unions »  
Revanche de l'essai  
Réflexions sur la crise économique aux Etats-Unis  
Le « Saint-Augustin » de Giovanni Papini  
Il était un petit navire...  
Daniel dans la fosse aux lions  
Après la rupture

Lieutenant Général A. Hellebaut  
Jacques Maritain  
Pierre van der Meer de Walcheren  
Vincent McNabb, O. P.  
Hilaire Belloc  
Jean Maxence  
Baron Sney d'Oppuers  
Paul Halflants  
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe  
Philippe de Zara  
Comte Perovsky

Les idées et les faits : Chronique des idées : Une étude de M. De Wulf sur le Cardinal Mercier, Mgr J. Schyrgens. — Cité du Vatican

# Notre défense nationale<sup>(1)</sup>

On croit trop souvent que nous sommes un peuple dépourvu d'altruisme et de sentiments patriotiques, un peuple que des siècles d'esclavage ou de servitude auraient rendu peu à peu individualiste à outrance et rebelle à tout effort, ne visant pas à un profit tangible pour celui qui l'accomplit, en un mot, un peuple de marchands antimilitaristes.

Lorsque j'entends proférer par des Belges, et parfois en présence d'étrangers, des propos aussi calomnieux, qui récoltent, hélas ! l'adhésion d'auditeurs béats, je ne puis, je l'avoue, me retenir d'être profondément indigné.

Sans doute, nous sommes un peuple réaliste ; les poncifs patriotiques et les déclamations des rhéteurs n'ont que peu de prise sur notre solide bon sens et, si nous avons souffert longtemps de la servitude, cela ne nous a rendus que plus assoiffés d'indépendance, cela nous a aussi prédisposés à être un peu frondeurs. Mais jamais, quand la nécessité de l'effort collectif nous est apparue clairement, nous n'avons hésité à faire cet effort.

L'extraordinaire rapidité de notre relèvement après les ruines profondes qu'avaient engendrées, chez nous, quatre années de guerre et d'occupation presque complète, et la résignation, la discipline avec lesquelles nous avons su nous imposer il y a quelques années de lourds sacrifices pour sortir d'une situation financière quasi désespérée prouvent, surabondamment, sans aller chercher des exemples bien loin dans l'histoire, que, lorsque le gouvernement nous en montre clairement la nécessité, nous savons, mieux peut-être que n'importe quel peuple, faire abstraction de nos intérêts personnels et faire trêve à nos luttes intestines. Celles-ci ne sont, au demeurant, qu'une manifestation de notre activité toujours en éveil mais mal dirigée par de mauvais bergers.

Pendant la guerre, nos admirables soldats, et notamment nos volontaires de guerre, ont donné — tout en bougonnant, puisqu'ils étaient Belges — le plus bel exemple de solidarité patriotique ; leur héroïsme n'a eu d'égal que celui de nos populations, parmi lesquelles tant de civils ont préféré l'exil ou la ruine plutôt que de travailler pour l'ennemi.

Il est vrai, le Belge n'est pas militariste ; il est, si pas hostile irréductiblement à toute dépense et surtout à toute obligation personnelle militaire, profondément hostile à toute contrainte dont il ne sent pas nettement la nécessité. Même dans les milieux qui revendiquent le monopole du patriotisme et qui affectent volontiers d'être militaristes, il se manifeste de l'indifférence ou du scepticisme à l'égard des obligations militaires les plus justifiées.

Soyons de bonne foi et demandons-nous si le peuple belge a tout à fait tort de se défier des militaires qui, du haut de leur tour d'ivoire, disent successivement blanc ou noir en des matières dont ils s'arrogent le monopole exclusif, à la faveur d'un vocabulaire spécial et sans précision, qui leur permet d'échapper à tout contrôle de l'opinion ou du Parlement ?

Comment ne pas se défier de certaines « compétences » qui, par exemple, à quelques années ou à quelques mois d'intervalle, affirment solennellement, sans en donner aucune raison, que dix-huit mois, puis douze, puis dix, puis huit mois constituent l'extrême limite de la durée du temps de service assurant la « cohésion » indispensable aux troupes, ou encore qu'une unité ne peut être considérée comme active, c'est-à-dire comme apte à entrer immédiatement en campagne si elle a sur le pied de guerre un nombre d'hommes rappelés supérieur à une proportion qu'elles fixaient hier, à un tiers de l'effectif et qui est devenue les deux tiers, soit l'inverse.

Depuis quatre ans, on n'a cessé de tromper le pays en matière militaire, ou plutôt, de l'empêcher de rien comprendre au problème de notre sécurité. Nous avons eu une série de réorganisations militaires portant non seulement sur la durée du temps de service mais encore sur le nombre de divisions de l'armée du pied de guerre, c'est-à-dire sur des données qui furent fixées chaque fois par des considérations budgétaires ou électorales mais nullement en vertu d'un système de défense du pays arrêté d'avance par le gouvernement.

C'est ainsi qu'on a pu voir, ces jours-ci, un ancien ministre de la Défense nationale renoncer à la défense de notre frontière de l'Est parce qu'on ne peut faire davantage vu l'état de nos moyens. Ces moyens, ce sont nos douze divisions, dont six de réserve, chiffres fixés arbitrairement à priori sans savoir si le pays, dûment éclairé, ne consentirait pas à faire les sacrifices nécessaires pour que fut défendue sa frontière. Il n'y a jamais eu de système défensif arrêté par le gouvernement et déterminant les principes de l'organisation de l'armée qui devraient logiquement en découler. Nous avons eu successivement de nombreuses réorganisations de l'armée, qui ont eu pour conséquence de provoquer des modifications continues au système défensif du pays, car il ne faut pas être militaire pour comprendre qu'on ne peut pas défendre le pays avec six divisions seules utilisables au début de la guerre de la même manière qu'on le défendrait avec les douze divisions actives que nous avions à l'armistice, avec les seize divisions dont huit de réserve du ministère Devèze, ou avec les dix-huit divisions du ministère Kestens (dont 6 de première réserve et 6 de seconde réserve incomplètement armées et équipées).

(1) Conférence donnée à Verviers le 11 février 1931 sous les auspices et au profit de la Section locale des volontaires de Guerre.

Aussi longtemps que nous avons seize divisions (dont 8 de réserve), nous pouvions espérer défendre la plus grande partie de la frontière, car le temps nécessaire pour mobiliser et reprendre en main les huit divisions de réserve pouvait paraître assuré à cette époque, puisque nous occupions alors le Rhin et que nous ayons donc en avant de la frontière, c'est-à-dire hors de chez nous, une zone de couverture assez étendue nous permettant de reculer en combattant en vue de retarder l'avance ennemie. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui et nous n'avons donc plus que six divisions utilisables à la frontière.

Et telle est bien la raison pour laquelle nos moyens actuels ne nous permettent plus de songer à défendre la frontière; telle est la raison pour laquelle trois de nos belles provinces wallonnes sont vouées d'avance à l'invasion en attendant que les autres provinces subissent le même sort, malgré les fortifications et les lignes de bataille sans défenseurs qu'on y érigea à grands frais et dont l'effet le plus certain sera d'attirer les bombardements sur des villes importantes et de provoquer des représailles — ce qui sera, d'ailleurs, aussi le cas pour Liège et pour Namur dès lors que ces villes seront fortifiées.

A-t-on consulté quelqu'un avant de faire en 1926 la réorganisation funeste, d'où vient tout le mal parce qu'elle réduisit à six divisions le total de nos forces utilisables au moment de la guerre? Absolument pas!

On n'a pas consulté l'armée, puisqu'on n'a pas même cru devoir réunir à cet effet le Conseil supérieur de la Défense nationale, dont on se demande à quoi il peut servir si ce n'est à de telles consultations.

On n'a pas davantage consulté le Parlement, et la réorganisation de 1926 présente donc cette particularité qu'elle n'a pas été la conséquence de préoccupations électorales. Pour une fois que ce cas s'est présenté, pas de chance, le résultat aurait pu être moins mauvais!

On n'a consulté personne, on a laissé faire notre état-major, que le culte passionné de Napoléon et de son époque a rendu étranger à toutes les réalités de l'époque actuelle.

Avant de réaliser la réorganisation de 1926, on n'a consulté personne, pas même vraisemblablement le ministre de la Défense nationale, puisque le comte de Broqueville s'était toujours déclaré, jusqu'à ce moment, partisan d'armées nombreuses et qu'il avait, à cet effet, obtenu le service général en 1913.

On ne s'est pas inquiété de savoir si le pays, mis au courant loyalement des nécessités de sa sécurité, n'aurait pas consenti à faire les sacrifices qu'impose la défense de sa frontière menacée. Après coup, il est vrai, le ministre a institué des commissions et des comités pour voir comment il serait possible de tirer d'abord accompli le moins mauvais parti possible. Encore ne s'est-il jamais adressé pour cela aux commissions et aux comités ayant une existence officielle et, dès lors, une composition garantissant l'examen contradictoire des points de vue différents que représentent dans l'armée les titulaires du haut commandement d'une part, et les chefs techniques de l'artillerie et du génie d'autre part. Il a préféré chaque fois, pour les besoins d'une cause jugée à priori, choisir les hommes dont il avait des raisons de croire qu'ils étaient favorables à la solution de l'état-major, et il les a réunis en des commissions spéciales ayant un programme nettement déterminé et surtout limité.

C'est grâce à de tels procédés qu'on a pu endormir la vigilance du pays et lui laisser croire depuis quatre ans que tout serait fait pour empêcher l'invasion, jusqu'au moment où les anciens étudiants du Collège Saint-Servais ont eu la curiosité de demander si nous sommes prêts à un général qui ne veut pas être complice, même par son silence, alors qu'ayant quitté l'armée il a le droit de parler librement en n'acceptant comme juge que sa conscience.

Maintenant que le problème est nettement posé, nous avons des aveux du gouvernement; mais des aveux enrobés dans des phrases à double sens ou nettement contradictoires ayant visiblement pour but de rallier en même temps les parlementaires partisans de la neutralité et ceux qui veulent empêcher une nouvelle invasion allemande.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet le journal *La Métropole* sous le titre « En pleine équivoque », dans son numéro du 27 janvier dernier :

« Les déclarations faites, jeudi dernier, devant les commissions parlementaires par M. de Broqueville concernant le programme

de défense nationale, sont loin d'avoir dissipé les appréhensions de l'opinion publique. Il suffit de lire les journaux pour s'en apercevoir. Le moins qu'on puisse dire est que le Ministre a laissé subsister entièrement les équivoques provoquées par ses propres déclarations antérieures, par les décisions de la commission des forteresses, les débats de la commission mixte de 1928 et tout ce qu'on sait ou devine des intentions de l'état-major.

« Déjà sur ce point élémentaire, qui en ce moment angoisse l'opinion et que le général Hellebaut a si opportunément mis en lumière; « défendra-t-on le pays à la frontière? », le Ministre a laissé planer le doute le plus absolu. D'après certains journaux, (*XX<sup>e</sup> Siècle*) notamment, il aurait dit que l'idée qui l'inspire est d'éviter la guerre ou du moins de maintenir la ligne de bataille à la frontière. Le général Galet avait aussi fait une déclaration de principe identique au début de son exposé de 1928, mais tout ce qui est dit ou fait par ailleurs indique absolument l'intention contraire et un officier d'état-major lui-même, partisan du plan officiel, le colonel Requette, convenait, il y a peu de jours, dans la *Nation belge*, que la défense à la frontière avec notre organisation actuelle est une impossibilité.

« Alors quoi? Que faut-il croire? Pourquoi ne point parler net?

\* \* \*

« D'autre part le Ministre s'est efforcé de démontrer que le plan actuel n'est pas une simple copie de celui qui fut inspiré avant 1914 par notre neutralité. Du moins c'est ce que certains ont compris de son exposé, puisqu'un journal, approuvant d'ailleurs le point de vue ministériel (*Courrier de l'Escaut*) écrit ces lignes : « M. de Broqueville n'a pas eu de peine à démontrer que le plan actuel de l'état-major n'est nullement la reprise pure et simple du plan de 1914 ».

« Or, c'est M. de Broqueville lui-même qui, il y a un mois, parlant au correspondant du *Petit Parisien*, s'exprimait en ces termes :

« Cette commission d'études (de 1927) a établi un projet qui a pour base le système défensif d'avant guerre. Ce système a été jugé bon au point de vue politique, à un moment où le statut de neutralité était celui de notre pays et où il nous appartenait de prévoir une défense contre n'importe lequel de nos voisins... Le projet défensif en question, dont la valeur politique n'est pas discutée, a fait ses preuves au point de vue militaire. »

« Naturellement le Ministre ajoutait qu'il y a lieu de mettre ce plan à jour en augmentant la portée des canons et en organisant les intervalles; mais il résulte nettement de l'interview que le plan actuel reste bien dans son essence, le plan de neutralité d'avant guerre.

« Alors, que faut-il croire? Et pourquoi ne point parler net?

\* \* \*

« Puis il y a la question d'Anvers, réduit national. Notre collaborateur X\*\*\* a démontré ici, il y a quelques mois, que ce serait la faute la plus énorme qu'on pouvait commettre après la leçon de 1914.

« Devant les commissions, le Ministre a, en conséquence, affirmé que l'on ne considère plus Anvers comme réduit national, mais comme une place destinée, avec une ligne fortifiée prolongée jusqu'à la mer, à arrêter une attaque ennemie venant du nord, c'est-à-dire par la Hollande.

« Or, toujours dans son interview au *Petit Parisien* M. de Broqueville avait dit que le système fortificatif adopté est celui préconisé par la commission des forteresses de 1927. Le président de cette commission des forteresses était le général Borremans. Celui-ci, à la séance du 14 février 1928, interpella en ces termes le général Hellebaut qui venait de déposer : « Et notre réduit national? N'est-il pas nécessaire d'après vous? » Ce qui lui attira du reste cette réponse immédiate et péremptoire : « Non, il n'est pas nécessaire d'avoir un réduit national. » Anvers n'a d'ailleurs pas pu remplir le rôle de réduit national en 1914, heureusement pour nous. »

« Il résulte clairement de cet échange d'apostrophes que le « réduit national » rentre bien dans le programme de la commission Borremans.

« Alors quoi? Qui faut-il croire? Et pourquoi ne point parler net? » La vérité, c'est que le gouvernement n'a jamais voulu s'expliquer clairement au sujet de la défense nationale depuis 1926; les explications varient continuellement — peut-être aussi les conceptions — et les ministres ont beau jeu, car il ne se trouve personne au Parlement pour discuter en connaissance de cause les réponses évasives, embrouillées et contradictoires qu'ils font, en de merveilleux discours, aux objections des parlementaires, suggérées par des officiers qui ne sont plus malheureusement derrière eux quand le Ministre parle. En ce qui concerne spécialement Anvers, il s'agirait donc maintenant de défendre la frontière du Nord et non pas celle de l'Est, cependant beaucoup plus menacée. Admettons. Mais dans ce cas, Anvers ne défendrait qu'un seul point de la frontière du Nord, qui a cent kilomètres d'Anvers à la Meuse, sans parler du front d'Anvers à la mer pour lequel on demandera des fortifications plus tard. Toute notre armée, y compris nos six divisions de réserve non utilisables avant un certain délai, ne suffirait pas à la défense d'Anvers fortifiée; et la voie resterait donc ouverte à l'invasion non seulement par notre frontière de l'Est, mais encore d'Anvers à la Meuse, c'est-à-dire par les seules routes d'accès que pourraient emprunter les Allemands sans faire un énorme détour, qui les retarderait et qui enlèverait à leur attaque tout effet de surprise, et sans la complicité pour le moins douteuse de la Hollande.

« On se propose, il est vrai, a-t-il été dit, d'inonder la frontière du Nord? Mais les inondations demandent à être défendues par des hommes, témoin nos secteurs aquatiques de l'Yser qu'on n'aurait pas osé laisser sans défenseurs.

\* \* \*

« Nous pourrions continuer cet examen. A quoi bon? Voilà trois points essentiels, élémentaires même, sur lesquels il est manifesté que l'équivoque la plus complète règne et est entretenue. Comment dans de telles conditions le public aurait-il confiance et s'inclinerait-il devant des demandes d'importants crédits dont l'emploi efficace n'est pas garanti avec plus de précisions? »

M. Devèze, qui avait un moment dans *Le Soir* mis en doute la valeur des projets de fortifications du gouvernement, semble rassuré aujourd'hui par les explications du Ministre à la commission de la défense nationale le 28 janvier, et le vicomte Pouillet, d'après les journaux, aurait déclaré que « ce qu'il y a encore de mieux pour protéger la vie de nos soldats, c'est de fortifier le pays ». Comme si l'endroit où l'on veut fortifier le pays n'avait aucune importance, pas plus que la liberté, les biens et la vie des populations pour la défense de quoi les soldats sont tenus à exposer généreusement leur vie. La politique a des raisons que la raison ignore, mais le peuple belge ne semble pas aussi rassuré que nos hommes politiques par les explications ambiguës et évasives du ministre de la Défense nationale.

Comment ce peuple, qu'on accuse d'être antimilitariste n'aurait-il pas de la défiance ou du scepticisme à l'égard de prétendues nécessités militaires dont l'exposé oblige à tant de réticences, à tant de démentis et à tant de manœuvres?...

Pour moi, j'ai confiance dans le bon sens et dans le patriotisme de mes compatriotes; je suis de ceux qui croient à l'alliance possible, salutaire et nécessaire non seulement des honnêtes gens de tous les partis, mais surtout des civils et des militaires pour assurer la défense du pays efficacement en faisant tous les sacrifices nécessaires.

Mais il faut absolument pour cela que cesse le malentendu entre l'armée et la nation dont je parlais dans la déclaration ministérielle de l'éphémère cabinet Van de Vyvere en mai 1925. Et pour cela, il importe au plus haut point d'en finir avec les mystères et les variations de concept qui cachent trop souvent l'indécision et l'incompétence, il faut absolument initier l'opinion publique aux choses de l'armée afin de l'y intéresser davantage et de la faire consentir de bon gré à ce qu'on appelle les charges de la défense nationale. J'ai la conviction profonde que la réserve, toujours un peu sur ses ergots, que manifestent à l'égard de l'armée les classes où l'on se pique le plus de sentiments patriotiques, et l'hostilité plus ou moins avouée des parties les plus saines de nos populations à l'égard des officiers et de leurs exigences, céderaient bien vite le jour où les militaires cesseraient de se cantonner dans un particularisme outrancier, de prendre des

décisions dictées par un esprit manifestement réactionnaire, de se refuser à toute discussion et de taxer d'indiscipliné, de mauvais citoyen ou de sans-patrie quiconque demande à voir clair ou se permet de discuter les problèmes militaires.

C'est pourquoi j'ai cru devoir répondre en toute franchise lorsqu'à Liège on m'a demandé « Sommes-nous prêts? ». C'est pourquoi j'ai accepté de prendre la parole aujourd'hui, devant vous; c'est pourquoi, par la plume ou par la parole, je m'efforcerai toujours de dissiper les équivoques et de poser clairement les problèmes militaires devant l'opinion, ce qui m'empêchera probablement toujours de devenir un homme politique, et j'en suis bien heureux, mais ce qui m'a valu des rancunes et des inimitiés auxquelles on ne peut rester insensible même quand on n'attend plus rien des hommes et qu'on s'est retiré pour cela bien loin à la campagne.

Je ne vous referai pas ma conférence de Liège. Depuis un mois tous les journaux ne cessent d'en parler et elle a d'ailleurs paru *in-extenso* dans la *Revue catholique des idées et des faits*.

Vous savez donc que j'ai combattu le système défensif du gouvernement, parce qu'il ne vise pas à empêcher l'invasion, mais qu'il exige le vote de crédits très importants pour couvrir tout le pays, jusqu'au fond de la Flandre, de fortifications destinées à servir d'ossature à des lignes de bataille, qu'occuperaient successivement nos maigres forces au cours de la défensive de retraite à quoi nous condamnons la réorganisation de 1926, qui a réduit à six divisions les seules troupes dont nous pourrions disposer avant un gros mois après l'ouverture des hostilités. Car, je ne crois pas à la possibilité pour la France, quels que soient les accords intervenus entre les états-majors, de nous envoyer des renforts importants, sauf dans l'éventualité la moins probable, celle dans laquelle la Belgique seule serait menacée. Et ma conviction à cet égard s'est renforcée depuis la décision qu'ont prise les Français de fortifier leur propre frontière du Nord. Personne, d'ailleurs, n'a contesté jusqu'ici ce que j'ai dit à Liège à ce sujet.

D'autre part, comme je n'ai jamais été de ceux qui critiquent pour le plaisir de critiquer ou qui démolissent sans savoir comment rebâtir, j'ai cru devoir, en combattant le système du gouvernement, proposer un système de défense du pays à la frontière, basé sur l'emploi immédiat des effectifs nombreux que peut seule donner à une petite nation l'organisation de son armée d'après le système des milices. Et depuis lors, malgré tout ce qui a été dit et écrit sur la matière, je n'ai lu ni entendu nulle part, l'exposé d'aucun autre système permettant la défense de nos frontières.

Si vous le permettez, nous allons passer rapidement en revue les objections qu'on a faites à mon système. Mais avant tout, il s'agit de s'entendre sur ce que c'est que l'armée permanente et l'armée de milices, c'est-à-dire sur des expressions qu'on emploie communément, à tort et à travers, sans en connaître le sens.

L'armée de milices n'est pas nécessairement l'armée suisse.

Il n'est pas question d'adopter chez nous le système suisse; celui-ci n'est qu'une des modalités des milices, modalité applicable uniquement dans un pays tel que la Suisse, préparé depuis très longtemps à pousser l'application du principe jusqu'à ses conséquences extrêmes, sous l'influence non pas de préoccupations démagogiques comme dans d'autres pays, mais dans un sens nettement patriotique, grâce à une longue expérience du système et à l'esprit consciencieux avec lequel les militaires en tirent tout le rendement possible, au lieu de le critiquer et de le saboter.

La différence entre l'armée permanente et l'armée de milices ne réside ni dans la durée du temps de service réduite à l'extrême ni dans la remise d'une arme au domicile de chaque citoyen. Ces choses-là ne sont admissibles qu'en Suisse, du moins jusqu'à un avenir problématique et en tous cas très éloigné pour la plupart des autres pays.

Le système des milices s'impose dès que la durée du service actif descend en dessous de deux ans.

La différence essentielle entre l'armée permanente et l'armée de milices c'est que, dans la première, les unités actives du temps de guerre sont les unités du temps de paix, celles dans lesquelles se fait l'instruction. Au contraire, l'armée de milices n'a en temps de paix que des unités d'instruction, véritables écoles de recrues; les unités de guerre, beaucoup plus nombreuses mais dont l'entretien ne coûte presque rien en temps de paix, ne sont constituées que pour les manœuvres et au moment de la mobilisation.

Ces unités de guerre sont composées de réservistes astreints à des rappels et à des exercices post-régimentaires pendant le nombre d'années voulu pour que tous les hommes d'une même unité de guerre conservent leurs aptitudes de combattants, notamment en assistant, pendant leurs rappels, à un certain nombre de manœuvres avec leur unité.

D'autre part, les sous-officiers et les officiers de réserve destinés à encadrer les unités de guerre sont astreints à une durée de service actif plus grande que les autres miliciens, ainsi qu'à des épreuves théoriques et à des prestations plus sérieuses que ceux-ci pendant la durée de leurs obligations militaires.

Dans l'armée permanente au contraire, les unités actives sont nécessairement beaucoup moins nombreuses que les unités de guerre de l'armée de milices, parce que la durée de service, inférieure à deux ans, ne permet pas d'avoir plusieurs classes de milice sous les armes en même temps, et que le contingent ne peut donner tous les ans qu'un certain nombre d'hommes, alors que les unités actives doivent être en tout temps assez étoffées pour que l'instruction puisse y être donnée fructueusement.

Il en résulte que, dans l'armée permanente, les unités actives — seules utilisables au moment de la mobilisation — sont trop peu nombreuses pour défendre la frontière, surtout dans un petit pays comme le nôtre ayant un développement de frontières énorme par rapport à son étendue et à sa population.

A ma conception d'une armée de dix-huit divisions sur pied de guerre obtenue au moment de la mobilisation par le détriplement des unités d'instruction (dont le nombre serait celui de nos unités actives actuelles), on n'a pas manqué de faire des objections. Ces objections, au nombre de sept, sont exactement celles que j'avais déjà rencontrées en 1928 à la Commission mixte. Mais combien de personnes ont pris la peine de lire *in extenso*, dans les comptes rendus officiels, ce que j'ai dit à la Commission mixte... et que n'a-t-on pas écrit d'inexact et de tendancieux à ce sujet dans les journaux de l'époque, où, ne parvenant pas à réfuter mes arguments, les adversaires des milices en étaient réduits à les étouffer sous une véritable conspiration du silence ou même à dénaturer mes déclarations afin de me représenter comme un militaire ayant des ambitions politiques et flattant les partis avancés?

Voici les sept objections dont il s'agit :

1<sup>o</sup> Mon système coûterait trop cher? C'est évidemment l'argument principal; celui sur lequel le gouvernement compte le plus; c'est aussi celui sur lequel le général Galet a le plus insisté à la commission mixte;

2<sup>o</sup> Mon armée de milices n'aurait aucune cohésion; ce serait « un ramas d'hommes »;

3<sup>o</sup> Les ressources du contingent ne permettraient pas d'avoir assez d'hommes pour constituer dix-huit divisions;

4<sup>o</sup> Il n'y aurait pas moyen de trouver les cadres nécessaires;

5<sup>o</sup> Il serait impossible de mobiliser et de transporter assez rapidement à la frontière dix-huit divisions;

6<sup>o</sup> En attendant, la frontière resterait exposée aux attaques motorisées, qui ne manqueraient pas de venir par surprise, même avant toute déclaration de guerre, jeter le trouble dans notre mobilisation et empêcher les transports à la frontière;

7<sup>o</sup> Dix-huit divisions sont insuffisantes pour constituer un front continu tout le long de la frontière et notre gauche resterait en tout cas exposée à être tournée par une attaque allemande traversant la Hollande.

Voyons ce que valent chacune de ces objections :

1<sup>o</sup> *Mon système coûterait trop cher.*

On a cité à cet égard des chiffres impressionnants et c'est bien la première fois que l'on voit des militaires invoquer, avec tant d'acharnement cet argument. Quoi qu'il en soit, les chiffres qu'on a cités récemment pour le coût d'une armée de dix-huit divisions : deux milliards il y a quelques jours, quatre milliards aujourd'hui, en attendant que ce soit davantage, ne sont pas à considérer sans commentaires.

Admettons qu'ils soient exacts. Ce qu'il faudrait connaître, ce n'est pas le capital investi pour une armée de dix-huit divisions, mais bien ce que l'armée de dix-huit divisions coûterait de plus que l'armée actuelle, en ajoutant, bien entendu, au coût de celle-ci les dépenses déjà prévues et celles que l'on demandera encore, notamment pour les fortifications inutiles qu'on se propose d'édi-

fier dans l'intérieur du pays et jusqu'à la mer. Il faudrait tenir compte, d'autre part, des nombreuses économies à réaliser, notamment pour l'entretien de l'armée. Organisée en milices, celle-ci se contenterait de cadres réduits sur le pied de paix et permettrait de supprimer les plantureuses primes de rengagement actuelles représentant l'intérêt d'un capital considérable et instituées pour racoler les non-valeurs de la vie civile afin de les garder deux ou trois mois de plus à la caserne sous le prétexte fallacieux d'une « couverture » dont j'aurai l'occasion de reparler dans quelques instants. A noter que le chef d'état-major de l'armée avait produit à la commission mixte un tableau du coût de l'armement d'une division. Il ne nous en faut que six de plus qu'actuellement. Or, en tablant même sur les données de ce tableau — au sujet duquel j'avais fait d'expresses réserves dans une note motivée remise au président de la commission — on arrive pour l'armement des troupes supplémentaires que réclame mon organisation à un chiffre qui vous étonnerait fort si je me croyais autorisé à vous le donner et qui n'a rien d'aussi effrayant que celui de quatre milliards cité si complaisamment aujourd'hui. Les prix dont je vous parle ne datent que de deux ans.

Quant au coût de l'habillement et de l'équipement des hommes, il est prévu, quelle que soit l'organisation, pour toutes les classes de milice et ne peut donc entrer en ligne de compte dans le supplément de dépenses pour une armée de dix-huit divisions.

2<sup>o</sup> *L'armée de milice n'aurait aucune cohésion, ce serait « un ramas d'hommes ».*

Il est certain que si nous persistions dans les mêmes errements qu'aujourd'hui en ce qui concerne les méthodes d'instruction; si nous ne faisons rien de plus qu'aujourd'hui pour maintenir les réservistes en état de combattre à n'importe quel moment de la durée de leurs obligations militaires; si nous ne faisons rien de plus non plus pour former de bons cadres de réserve en nombre voulu; si nous laissons subsister entre l'armée et la nation ce malentendu dont j'ai parlé et qui engendre de la répugnance pour le service militaire; si enfin le gouvernement ne voulait pas prendre des mesures pour que l'enseignement dans nos écoles cesse d'être souvent antipatriotique, mon Dieu oui, l'armée de milices serait sans cohésion, comme du reste l'armée actuelle. Mais le propre de l'armée de milices étant précisément de changer tout cela, on a tort de juger l'armée que je demande en tablant sur ce qui existe aujourd'hui.

La cohésion telle que la concevaient les militaires, moi comme les autres, à l'époque où le milicien servait plusieurs années, loin de chez lui, sans permissions hebdomadaires et sans le recrutement régional qui permet aujourd'hui à la plupart de rentrer presque journellement chez eux pendant leur très court passage par la caserne, cette cohésion-là n'existe plus depuis longtemps. Le soldat ne vit plus pendant assez longtemps avec ses camarades à la caserne, ni assez isolé de son ancien milieu pour que s'établissent encore les liens de l'habitude ou de la promiscuité qui favorisaient cette cohésion.

D'autre part, l'officier ne peut plus, dans ces conditions, être l'éducateur de soldats qu'il a à peine le temps de connaître et lui qui arrive avec une formation ou une déformation morale lentement acquise et confirmée pendant vingt ans dans un milieu qu'il n'abandonne plus en devenant soldat. La cohésion des unités, qui s'acquiert très vite de soi-même par les misères de la vie en campagne, est surtout facteur du prestige des chefs, lequel n'échappe pas au soldat en temps de guerre, dès les premiers moments du contact avec eux. Elle est favorisée, dans les armées de milices, par le fait que les mêmes hommes et les mêmes cadres y restent inscrits sur les contrôles de la même unité de guerre pendant toute la durée de leurs obligations militaires. Ils s'y retrouvent donc périodiquement pendant leurs rappels sous les armes, répartis sur un grand nombre d'années. Si, de plus, les unités sont régionales, les hommes d'une même unité se connaissent d'autant mieux.

Désormais, à moins d'en revenir à des durées du temps de service d'au moins deux ans — qui ne nous donneraient pas un homme de plus sur le pied de guerre, mais qui empêcheraient toute utilisation des réserves pour la défense de la frontière — l'armée sera bonne ou mauvaise selon l'éducation que les miliciens auront reçue avant leur entrée au service et aussi en fonction des sympathies que l'armée doit absolument recueillir, de nos jours, dans toutes les classes de la nation si l'on veut qu'elle ait force et

cohésion. Ceci est un fait qu'il est loisible de déplorer mais contre lequel personne ne peut rien.

<sup>30</sup> *Les ressources du contingent ne permettraient pas d'avoir assez d'hommes pour constituer dix-huit divisions.*

Notre loi sur la milice de 1929 stipule que la durée des obligations militaires est de quinze ans dans l'armée active et sa réserve, plus dix ans dans l'armée territoriale. Nous disposons donc de quinze classes de milice pour en faire des combattants à utiliser dès le début de la mobilisation, car il n'est pas excessif de croire qu'à trente ou trente-cinq ans un homme est encore en pleine vigueur et possède les aptitudes physiques nécessaires au combattant. Les miliciens passés dans l'armée territoriale devraient être seuls employés aux services qui n'exigent plus au même degré les aptitudes physiques et pour lesquels on prend aujourd'hui en très grand nombre des miliciens de moins de trente ans.

Les territoriaux devraient même être groupés en un certain nombre de divisions de réserve, pour lesquelles, par économie, l'armement n'existerait pas en temps de paix, mais ferait l'objet de contrats avec des maisons belges ou alliées en vue d'une fourniture éventuelle aussi rapide que possible. Il nous resterait ainsi une force à faire entrer en ligne de compte dans le cas où, contre toute attente, notre front continu de dix-huit divisions aurait craqué à la frontière et où aucune troupe n'y aurait échappé à la capture ou à la mort.

Ce serait là, vraiment, le service général dans un petit pays qui ne veut et ne pourrait entreprendre, avec des milices, aucune opération offensive mais qui est décidé à s'opposer de toutes ses forces à une agression telle que celle de 1914, dont les conséquences matérielles et morales se font encore sentir aujourd'hui, douze ans après la fin de l'occupation.

Pour une armée de dix-huit divisions, il faudrait de 400,000 à 500,000 soldats et, en tablant même sur les ressources du contingent prévues pour les années déficitaires de 1935 à 1940, on arrivera toujours à ce chiffre avec quinze classes de milice. D'ailleurs, n'a-t-on pas dit à la commission mixte :

« Si par impossible, l'expérience nous démontrait par la suite que nous ne pouvons recruter le cadre nécessaire aux six divisions supplémentaires, ou si le contingent devenait insuffisant, ou encore si nous n'avions pas assez d'argent pour armer dix-huit divisions, il nous restait la possibilité d'en avoir 17 ou 16. »

Mais les auteurs responsables de la réorganisation de 1926, faite sans consulter personne et qui réduisit à six divisions prétendument actives nos seules forces utilisables, les auteurs responsables de cette grosse erreur qui nous empêche de défendre la frontière et de nous opposer à une nouvelle invasion, ne veulent pas reconnaître leur erreur et, c'est humain, ils se défendent comme ils peuvent.

<sup>40</sup> *Il n'y aurait pas moyen de trouver les cadres nécessaires à une armée de dix-huit divisions.*

Entendons-nous : Il n'y aurait évidemment pas moyen de trouver les cadres nécessaires à une armée de dix-huit divisions conçue d'après les principes admis pour l'armée permanente.

Dans l'armée permanente, on n'a confiance que dans les cadres de carrière et l'on exige qu'il y ait dans toutes les unités, du moins au début de la guerre, une forte proportion d'officiers et de gradés de carrière. Cette confiance qu'ont en leur supériorité les militaires de carrière est évidemment un stimulant pour leur zèle et pour leur conscience professionnelle dans l'accomplissement d'un métier trop souvent aride et ingrat en temps de paix ; il était donc utile et sans inconvénients de l'encourager à l'époque où la guerre se bornait à la manœuvre de petites armées l'une contre l'autre sans avoir comme objectif principal les biens et la vie des populations civiles.

Mais les circonstances ont changé — qu'on le regrette ou non — et la défense des Etats exige aujourd'hui, surtout dans les petites nations si elles ne veulent pas s'exposer à devenir un champ de bataille d'abord et une « zone des étapes » de l'ennemi ensuite, la mise en œuvre, dès le début des hostilités, de forces infiniment plus nombreuses que celles qu'il leur est possible d'entretenir en temps de paix.

L'armée ne peut donc plus être un organisme fermé, vivant et palpitant à l'écart de la nation ; l'armée, c'est toute la nation.

L'expérience de la guerre a, d'ailleurs, prouvé que les militaires de carrière auraient tort de revendiquer désormais le monopole

du courage, de la qualité d'entraîneurs d'hommes, ou des autres qualités qui font le véritable chef. Elle a fait choir de leur piédestal trop de brillantes réputations de militaires de carrière ; elle a mis en relief, par contre, énormément d'officiers ou de sous-officiers de réserve et même de très jeunes volontaires de guerre improvisés chefs, et pourtant rien n'avait été fait avant la guerre, ou presque rien pour former de bons cadres de réserve. C'est que l'art de commander ne s'acquiert pas uniquement, ni même mieux qu'autre part, à la caserne. Il est généralement inné et sa rencontre surtout dans certains milieux et chez certains hommes que leur situation sociale ou leurs fonctions préparent à cet égard au moins aussi bien dans la vie civile que dans l'armée du temps de paix.

Les cadres du temps de paix doivent servir en ordre principal à fournir des instructeurs, ce qui est une tout autre affaire et requiert de tout autres qualités, que pour les chefs de la guerre.

Les officiers et les sous-officiers des cadres de réserve ne connaissent ni l'aigreur ni les déformations pouvant résulter de la servitude, du désir d'avancement et des inévitables mesquineries du « métier » militaire. Ils ont donc plus de chances de garder intacts leur enthousiasme, leur esprit d'initiative et, en un mot, du « caractère ». Mais il faut absolument leur donner, et puis entretenir en eux, une solide instruction militaire si l'on veut pouvoir leur confier, dès le début de la guerre, la mission d'encadrer à peu près exclusivement les unités. C'est à quoi tend spécialement une bonne organisation des armées de milices.

Les cadres de dix-huit divisions se trouveraient aisément, et ils seraient de meilleure qualité que nos cadres actuels, si, comme je l'ai demandé à la commission mixte, l'on astreignait à un service de deux ans les jeunes gens ayant fait des études supérieures et tous les candidats à un emploi des administrations et des services publics ou régies et si on leur donnait, au début de leur service militaire, une formation appropriée dans des écoles spéciales. Celles-ci doivent être peu nombreuses afin qu'on puisse, en faisant un choix portant sur toute l'armée, trouver assez d'hommes ayant les nombreuses et rares qualités requises pour constituer le personnel enseignant d'élite que réclament de telles écoles.

Les jeunes gens dont je viens de parler, et qui seraient astreints à un service de deux ans, sont au nombre de 9,000 tous les ans, d'après les renseignements communiqués à la commission mixte par le général de Selliers de Moranville. En tablant sur un très large déchet, on trouverait donc tous les ans parmi eux 5,000 sous-officiers et candidats-officiers qui pourraient seconder pendant leur seconde année de service les instructeurs de carrière brevetés. Il suffirait de les astreindre ensuite aux épreuves théoriques et aux rappels périodiques nécessaires, pour disposer d'officiers et de sous-officiers de réserve suffisamment nombreux et autrement mieux préparés que nos cadres actuels à leur mission du temps de guerre. Bien entendu, tout cela ne se ferait pas en un jour ; il faudrait plusieurs étapes pour passer de l'organisation actuelle à l'organisation que je préconise. Est-ce une raison pour ne rien faire ?

Si l'on m'avait écouté en 1925 et même en 1928, lorsque je proposais les étapes successives de la réorganisation, nous aurions déjà, ou nous serions bien près d'avoir, douze divisions immédiatement utilisables au lieu de six. Plus on attendra, plus on risquera d'arriver trop tard au plein rendement d'une réforme qui s'impose si l'on veut empêcher l'invasion, et qui se fera quand même tôt ou tard, mais probablement très mal, à cause, de l'obstination des militaires qui ne veulent pas des milices, par des hommes politiques dont le principal souci sera comme toujours leurs préoccupations électorales ou la discipline de leur parti.

<sup>50</sup> *Il serait impossible de mobiliser et de transporter assez rapidement à la frontière dix-huit divisions.*

Dans sa récente communication aux commissions parlementaires, le ministre de la Défense nationale a prétendu qu'on ne pourrait pas mobiliser et transporter assez rapidement nos troupes à l'est de la Meuse. Il est très facile à ses bureaux de le lui faire dire, puisque les opérations de la mobilisation et les tableaux de transport des troupes constituent nécessairement des questions archi-confidentielles et qu'on ne peut donc pas les discuter publiquement.

Mais je puis faire remarquer que, pour la mobilisation et pour les transports comme pour la valeur des combattants et l'utilisation des réservistes, le raisonnement de mes contradicteurs est toujours basé sur la situation et sur les errements actuels. Or, dans mon système, il faut modifier radicalement tout cela.

J'ai toujours dit que le champ de bataille à constituer à la frontière devrait recevoir un équipement approprié (réseaux routier et ferroviaire, quais de débarquement, etc.). En vue de hâter le transport des troupes, il y aurait des mesures à prendre dès le temps de paix par l'administration des Chemins de fer et par d'autres services publics, conformément aux intérêts d'une sérieuse défense du pays, le gouvernement et le Parlement intervenant au besoin par des dispositions législatives.

Même dans l'état actuel, il y aurait moyen de transporter beaucoup plus rapidement qu'on le croit dix-huit divisions à la frontière, et je me suis offert à le prouver à la commission mixte en établissant moi-même les plans de transport, ce qui est un travail d'état-major élémentaire mais qui demande un peu de temps et exige une certaine documentation. Inutile de dire que la commission n'a pas cru devoir retenir mon offre; il est beaucoup plus simple d'affirmer en se dérobant à la preuve du contraire.

*6° En attendant que les dix-huit divisions soient transportées à la frontière, ce qui demandera tout de même au moins quarante-huit heures, la frontière resterait franchissable par les attaques motorisées qui ne manqueront pas de venir, même avant toute déclaration de guerre, jeter le trouble dans notre mobilisation et empêcher les transports à la frontière.*

Contrairement à ce que s'imagine l'état-major, je crois à la possibilité d'avoir un jour à faire face à une attaque en masse sur tout le front; mais, quoi qu'on en ait dit, j'ai toujours admis, d'autre part, que des forces motorisées sont à craindre avant la mise en place des dix-huit divisions à la frontière et que des attaques brusquées en forces, traversant la frontière en un point inconnu, sont à envisager un peu plus tard, encore que ces dernières me paraissent peu probables.

Je persiste à croire que mon système répond à toutes ces éventualités beaucoup mieux que le système actuel, exposé par le chef d'état-major de l'armée dans son discours du 24 janvier 1928 à la commission mixte.

Au point de vue des attaques motorisées, notamment, ce dernier système ne peut inspirer aucune confiance, parce qu'il repose uniquement sur l'action des garnisons voisines de la frontière.

Or, d'abord, il n'y a pas des garnisons partout où peuvent passer des colonnes automobiles, loin de là, et ensuite les garnisons dont il s'agit, et même nos forts de Liège et de Namur, seront tous les ans pendant plusieurs mois sans même avoir sous les armes une classe instruite, et cela malgré le service plus long arbitrairement imposé à 21.000 miliciens, puisque ceux-ci ne sont pas tous affectés aux garnisons de la frontière mais sont répartis dans toutes les garnisons du pays.

Si donc les attaques motorisées se produisent au cours de ces mois-là, elles ne rencontreront aucune résistance; elles ne seront peut-être pas même soumises à ces fameux tirs d'interdiction à grande distance, dont le calcul des probabilités montre la faible « chance d'atteindre » aux portées envisagées.

Mon système, au contraire, repose sur la création d'obstructions ou de destructions à prévoir tout le long de la frontière et sur la constitution dès le temps de paix de « détachements-frontière » destinés à agir par le feu à courte distance — c'est-à-dire par le feu ajusté — contre les colonnes automobiles arrêtées par ces obstacles. Cela créerait en un instant un sérieux embouteillage de la route, même si les détachements-frontière lâchaient pied rapidement, et, pour peu que la même chose se renouvelle plus loin, l'attaque motorisée aura échoué, ou du moins elle sera tellement retardée que son effet de surprise aura disparu.

En 1914, à Haecht-over-de-Vaert, une pièce de 75 de mon groupe a mis successivement en un rien de temps deux obus exactement dans chacune des maisonnettes où l'infanterie croyait qu'il pouvait se trouver des mitrailleuses ennemies lui infligeant de fortes pertes. Ces petites maisons étaient échelonnées le long d'une route à des distances variant de 200 à 900 mètres de la pièce. Tous les coups firent « but ».

Quelle différence d'efficacité avec les tirs d'interdiction qu'on se propose de faire à de très grandes distances au moyen des pièces à longue portée dont on a armé nos forts à cet effet!

Le ministre de la Défense nationale a cru devoir signaler, je me demande pourquoi, qu'il faut cinq cents coups d'artillerie pour atteindre un avion ennemi; ses bureaux auraient dû lui faire dire, par la même occasion, combien il faudrait de coups d'une pièce à longue portée sous coupole pour être certain d'en mettre un seul

sur une route soumise à un tir d'interdiction à grande distance, et combien de temps durerait un tel tir contre un objectif aussi fugace que les petites colonnes automobiles seules à redouter les premiers jours.

Les obstructions ou les destructions que je préconise peuvent être très nombreuses, car elles ne doivent pas être profondes pour arrêter des autos; on peut en confier l'exécution aux services techniques civils qui sont sur place et même aux détachements-frontière, qui comprendraient des soldats de toutes armes, notamment des mitrailleurs et un canon pour agir à courte distance contre les autos-blindées.

Ces détachements seraient constitués par des miliciens et des gradés en congé illimité habitant sur place et dont les armes seraient entreposées sur place aussi.

Ce système n'exclut, d'ailleurs, pas l'utilisation des garnisons du temps de paix, là où il y en a et quand elles ont des effectifs instruits sous les armes. Ce serait éventuellement le cas pour Liège, qui constitue incontestablement un nœud de communications des plus importants, mais qui est loin d'être le seul point par où passeraient des attaques motorisées ayant pour objectif l'intérieur du pays afin d'y jeter le trouble dans la mobilisation ou d'y contrarier les transports.

Dans le système de l'état-major, on n'agirait que sur les routes menant à Liège et encore pas à toutes les époques de l'année.

*7° Dix-huit divisions sont insuffisantes pour constituer un front continu tout le long de notre frontière et leur aile gauche notamment resterait exposée à être tournée par la Hollande.*

Il est exact qu'avec dix-huit divisions il n'est pas possible d'occuper d'Anvers à Arlon, ni même de Maeseyck à Arlon une ligne continue de tranchées; mais ce n'est pas là la définition que j'ai donnée à Liège de ce qu'il faut entendre par front continu. Il s'agit simplement de « pouvoir réaliser à tout moment une densité de feu suffisante devant tous les points d'accès possibles de l'adversaire ».

Or, notre frontière est en certains points infranchissable pour des troupes importantes et elle comporte certaines régions plus faciles à défendre que les autres; on peut donc économiser des troupes en certains endroits à condition d'avoir un dispositif en profondeur et des réserves judicieusement réparties.

Mais, quoi qu'il en soit, notre dispositif de défense restera, même avec dix-huit divisions, exposé à sa gauche si nous voulons l'étendre jusqu'à Arlon et si nous n'avons pas d'accords militaires avec la Hollande.

C'est vrai à plus forte raison avec nos six divisions actuelles qui sont à peine suffisantes pour défendre la région de Liège. Et c'est pourquoi nous devons faire l'impossible en vue de réaliser un accord défensif avec la Hollande.

Je signale à ce sujet que ma suggestion a été fort bien accueillie dans certains milieux hollandais et que le grand journal *De Tijd*, qui compte des milliers de lecteurs dans les provinces du Sud de la Hollande, ainsi que d'autres journaux brabançons et limbourgeois réclament de leur gouvernement les mesures nécessaires pour organiser la défense de ces provinces en liaison avec la défense de la frontière belge.

Dans le cas où ceci n'aboutirait pas, il nous appartiendrait de constituer un solide point d'appui d'aile non pas à Anvers mais du côté du camp de Beverloo, afin de ne pas allonger notre front outre mesure. Ceci obligerait l'ennemi à étendre sérieusement son front d'attaque vers le Nord à travers la Hollande; nous gagnerions donc du temps pour attendre les renforts anglais, surtout si la Hollande, agissant même pour son compte et sans accords avec nous, s'opposait à une telle violation de sa neutralité.

Mais la constitution du point d'appui d'aile dont je viens de parler entraînerait l'emploi d'effectifs sérieux de ce côté — car je ne suis pas de ceux qui s'imaginent que des fortifications ou des inondations non défendues par des hommes arrêteraient l'ennemi — et nous ne pourrions pas, dans ce cas, étendre notre défense vers le sud jusqu'à Arlon.

Nous pouvons du moins croire que, si nous prolongions leur front en faisant l'effort nécessaire pour défendre nous-mêmes la plus grande partie de notre frontière, nos amis français prendraient volontiers à leur charge chez nous la partie du front continu franco-belge qui, dans le Luxembourg, constitue le terrain avancé de leur propre défense frontière et qui a donc pour eux une importance immédiate.

Je crois avoir rencontré toutes les objections qu'il m'a été possible de recueillir dans les innombrables articles de presse que ma conférence de Liège suscite depuis un mois, ainsi que celles faites par le ministre, d'après ce qu'en a rapporté la presse.

Il en reste un cependant, c'est celle qui consiste à me dire : « Le pays ne voudra jamais des charges que lui imposerait votre système; les socialistes n'en veulent d'ailleurs pas. Et puis, le bon rendement d'un système de milices exige une atmosphère de foi et d'enthousiasme patriotiques qui font défaut chez nous. »

C'est pour répondre à cette objection que j'ai cru devoir m'étendre au début de cette conférence sur la mentalité du peuple belge et sur les causes de son indifférence ou de son scepticisme apparents en matière de défense nationale.

L'émotion provoquée par ma conférence de Liège, émotion qui dure depuis un mois, semble prouver que ce peuple n'est pas indifférent.

L'objection constitue, d'ailleurs, un cercle vicieux. Car, j'ai la ferme conviction qu'une attitude plus nette du gouvernement en matière militaire et l'adoption par étapes d'une organisation rationnelle de notre armée en vue de la défense du territoire, et non plus sous l'empire de préoccupations électorales ou d'une doctrine militaire non contrôlée, seraient des innovations de nature à modifier notre mentalité nationale. Du même coup et réciproquement, le rendement des milices en profiterait.

Jusqu'ici le peuple belge n'a connu que des militaires intransigeants, se refusant non seulement à examiner aucune conception nouvelle mais encore à expliquer les raisons de leurs exigences, et cédant finalement toujours, quoique de mauvaise humeur, à toutes les exigences des politiciens en jurant chaque fois que c'est pour la toute dernière fois.

Il en est, en somme, de la question militaire comme de la question linguistique : on cède de plus en plus, mais goutte à goutte et sans conviction ni élégance, à des exigences qui deviennent de plus en plus excessives parce que l'on n'a pas voulu résoudre loyalement le problème dès le début.

Quant à savoir si les socialistes ou n'importe quel autre parti accepterait mon programme, je ne m'en soucie pas le moins du monde. Mon programme ne sera jamais adopté par aucun parti politique, mais je tâche à ce que — mettant enfin la question de notre sécurité en dehors et bien au-dessus des querelles des partis — quelques patriotes se lèvent dans chacun d'eux pour étudier, sans autre préoccupation que la sécurité de la Patrie, ce qu'il convient de faire afin que cette sécurité, c'est-à-dire la paix tout au moins chez nous, soit assurée même si d'autres nations, qui se soucient fort peu de l'exemple que pourrait leur donner un petit pays en désarmant le premier, portaient la guerre à nos frontières ou aux frontières voisines.

Si l'opinion des journaux reflète l'opinion de la majorité de leurs lecteurs, il n'est pas exagéré de conclure de tout ce qu'ils ont publié depuis quatre semaines que le pays se refuse à admettre l'abandon a priori de trois provinces à l'invasion, sous prétexte de défendre la ligne de la Meuse (qui a 150 km. d'étendue, soit 25 km. à occuper par chacune de nos 6 divisions). Il se refuse à admettre qu'on demande des milliards pour ériger des fortifications en arrière de l'Escaut et jusqu'à la mer en vue d'un recul préconçu et, d'ailleurs inévitable vu l'impossibilité de résister longtemps, sur la Meuse pas plus qu'à la frontière, à cause de la pénurie de nos effectifs. Cette pénurie nous exposera, en effet, sur n'importe quelle ligne de bataille, à n'occuper qu'un faible front facile à tourner ou à nous étendre sur un front disproportionné avec nos moyens de feu c'est-à-dire sans consistance et pouvant être facilement percé.

Après avoir déclaré qu'il nous est impossible de défendre la frontière — ce qui pouvait lui ménager les suffrages des parlementaires partisans du retour à la neutralité — le ministre, changeant une fois de plus son fusil d'épaule, a promis que le Luxembourg serait défendu — ce qui donne des gages aux adversaires de la neutralité, c'est-à-dire aux partisans de la défense à l'est. Il aurait ajouté que le Luxembourg sera défendu d'autant plus qu'on lui accordera des crédits. Je dois avouer que je ne comprends pas.

S'agit-il de créer le long de la frontière luxembourgeoise une ligne d'abris bétonnés qu'occuperaient dès le début quelques détachements isolés, sans troupes derrière eux et sans appui d'artillerie?

Si c'est cela, ces détachements pourraient évidemment faire du

mal, voire beaucoup de mal à l'ennemi, comme nous en ont fait les mitrailleuses allemandes lors de l'offensive de 1918; mais pas plus que ces mitrailleuses éparpillées et sans soutien n'ont pu arrêter notre progression, les nôtres n'empêcheraient pas la progression d'un adversaire décidé à passer en y mettant le prix, comme ce serait le cas. A noter qu'il ne s'agit pas, cette fois, de ces attaques motorisées, liées aux routes et qui, tout au début de la guerre auraient pour mission de pénétrer le plus vite possible au cœur du pays pour jeter le trouble dans notre mobilisation et nos transports; non, il s'agit, cette fois, de troupes importantes en marche méthodiquement vers la France.

Le Luxembourg serait donc quand même envahi, malgré le sacrifice inutile de nos mitrailleuses, qu'il aurait fallu prélever sur les effectifs déjà si maigres de nos six divisions seules utilisables à ce moment.

Je ne puis croire, d'autre part, qu'on enverrait dans le Luxembourg une ou plusieurs divisions avec leur artillerie, car ce serait diviser nos faibles forces pour en aventurer une partie de ce côté, sans liaison avec les autres divisions, que l'on a la prétention d'employer non seulement à la défense de Liège mais même à la défense du Limbourg, et jusqu'à Anvers.

Reste donc l'hypothèse que ces abris à la frontière du Luxembourg seraient destinés à jalonner une ligne de bataille — une de plus! — à occuper chez nous par les Français. Mais si nous faisons tant que de construire des fortifications dans le Luxembourg à seule fin que d'en confier la défense à des troupes étrangères, pourquoi ne pas prolonger l'organisation défensive de la frontière belge vers le nord et jusqu'à la Hollande, ce qui réaliserait du moins un front franco-belge dont les Belges occuperaient sur leur territoire national la plus grande partie? Ce serait non seulement garantir la défense française du Luxembourg contre le danger d'être tournée, mais ce serait faire l'effort qu'exige l'honneur d'un peuple libre jaloux de sa souveraineté.

Pourquoi ne le faisons-nous pas?... Mais tout simplement parce que nous n'avons pas d'effectifs suffisants pour défendre un front aussi étendu. C'est de nouveau la question des effectifs, c'est la réorganisation de 1926 qui empêche tout.

Les défenseurs officiels des projets du gouvernement, qui multiplient depuis quelques jours les articles anonymes dans la *Nation belge* le reconnaissent tous implicitement et le seul correspondant qui signe, le colonel B. E.-M. Requette, a dit explicitement que pour défendre la frontière, nous devrions disposer d'une force bien plus considérable que celle sur laquelle nous pouvons compter.

Les autres, dans leurs articles inspirés par l'état-major, exposent des plans merveilleux, absolument conformes aux principes de l'art de la guerre, mais qui ont l'inconvénient grave de ne pas empêcher l'invasion et qui, d'ailleurs, exigeraient des effectifs au sujet desquels leurs partisans ont soin de ne pas parler. Ils en sont encore à croire qu'il suffit de garder un petit nombre de voies d'invasion classiques comme si les armées progressaient encore en colonnes sans liaison entre elles.

Or, l'expérience de la dernière guerre a fait adopter dans les règlements de toutes les armées et même dans les nôtres, la notion de ce qu'on appelle « la marche d'approche ».

En vertu de cette notion, la concentration des forces offensives, qui s'opérait jadis sur le champ de bataille probable, aura lieu désormais à quelque quinze ou vingt kilomètres, au moins de celui-ci. Il en résulte que l'adversaire se présentera à la frontière en un dispositif de marche étalé sur un grand front continu, ce qui est possible dans presque tous les terrains et que nous devons occuper un front au moins égal à celui-ci si nous voulons échapper à l'infiltration ou à la manœuvre débordante.

Il y a, d'ailleurs, d'autres militaires — adversaires des projets du gouvernement, ceux-ci, mais que la crainte de voir adopter chez nous une armée de milices empêche littéralement de dormir.

Sous l'influence de leur idée préconçue, ils parviennent à se convaincre de la possibilité de défendre la frontière avec douze divisions, à la condition que la frontière soit munie d'une ligne d'abris bétonnés.

Ils assurent qu'il existe un tel projet de défense de la frontière. Mais le projet dont il s'agit doit remonter à l'époque où le général Maglinsé était chef d'état-major de l'armée et nous avions alors seize divisions (dont 8 de réserve) utilisables à la frontière, parce que, comme je l'ai dit tantôt, nous occupions encore l'Allemagne,

ce qui nous donnait une zone de couverture hors de chez nous.

Ils perdent de vue que pour pouvoir utiliser aujourd'hui à la frontière (ou sur la Meuse si nous n'occupons pas la frontière), douze divisions, celles-ci devraient être toutes utilisables immédiatement et que cela reviendrait donc quand même à adopter l'organisation de milices. Car, il ne semble pas que nous puissions songer à avoir douze divisions actives.

Il faudrait, en effet, à moins d'avoir en temps de paix des unités squelettiques, revenir au service de deux ans, afin d'avoir toujours sous les armes les deux classes de milices indispensables pour étoffer les unités de douze divisions actives. Et ce serait imposer au pays, sans grand avantage pour la défense de la frontière, des charges bien plus lourdes qu'aujourd'hui à tous les points de vue.

Mais trop de militaires ont perdu totalement le sens des réalités et même toute logique, sous l'influence de la formation qu'ils ont reçue dans les écoles et qui est entretenue dans leur milieu fermé. Ils ne font songer à ces anciens nobles, infiniment respectables, qui n'ont jamais voulu considérer la révolution française comme un fait accompli et qui, se bormant à se lamenter ou à fulminer au sujet de la disparition de l'ancien régime, abandonnaient à d'autres, moins bien préparés et souvent moins dignes, le soin d'organiser à leur guise ou à leur profit le régime nouveau.

Parmi ces officiers, dont la foi est aussi ardente que stérile, il faut ranger non seulement ceux qui voudraient en revenir aux petites armées permanentes mais tous ceux qui se raccrochent désespérément aux méthodes de guerre de Napoléon. Ces méthodes, encore une fois, ont fait magnifiquement leurs preuves à une époque où les armées seules et non pas les nations faisaient la guerre; elles ne peuvent plus s'appliquer aux armées défensives actuelles, parce que celles-ci doivent pouvoir résister « sur place » à la frontière pour empêcher le désastre irréparable que cause de nos jours une invasion du genre de celle qu'ont inaugurée les Allemands. Ces armées défensives ne peuvent donc plus songer à « manœuvrer », puisqu'elles doivent rester à la frontière, mais doivent être nombreuses. C'est, d'ailleurs, à son corps défendant, et sans inconvénient en territoire étranger, que Napoléon pratiqua la manœuvre difficile et périlleuse tant vantée par nos professeurs sous le nom de « défensive de retraite » et qui exige des troupes aguerries ou mieux préparées que les nôtres.

Quoi qu'il en soit, il importe peu, pour le moment, de savoir si les forts de Liège, de Namur, d'Anvers, de Gand ou de Gaverre seront ou ne seront pas conformes aux principes admis pour la fortification des frontières françaises ou pour la défense de Koenigsberg; tout cela est absolument étranger à la question qui se pose avant toute autre : Voulons-nous et pouvons-nous défendre à la frontière de manière à empêcher l'invasion?

C'est uniquement pour faire diversion que les partisans des projets du gouvernement nous parlent de la résistance des forts de Vaux ou de Douaumont et qu'ils entretiennent dans les journaux les discussions relatives à la valeur technique de tel ou tel type de forteresses. C'est pourquoi aussi des officiers du génie, professeurs de fortifications ou autres, sont chargés en ce moment d'entreprendre les parlementaires hésitants en les embrouillant le plus possible par l'étalage de leur érudition sur des questions secondaires.

Avant de discuter si les positions fortifiées doivent être des noyaux isolés ou si elles doivent constituer l'ossature de lignes de bataille — (ce qui a de tout temps été préférable, mais ce qui exige des effectifs nombreux pour fournir les garnisons des positions fortifiées et pour occuper de plus, en forces suffisantes, le restant des lignes de bataille) — il s'agit de savoir où l'on veut édifier les forteresses ou organiser des lignes de bataille. Est-ce à l'intérieur du pays ou à la frontière avant tout?

Malheureusement, une fois de plus, la défense nationale est devenue comme en 1928, une simple question politique : Est-on pour ou contre le gouvernement?

Si, comme il est probable dans ces conditions, les projets de fortifications sont votés, malgré la vive opposition qu'ils ont rencontrée dans la presse de tous les partis et chez l'homme de la rue, nous serons définitivement engagés dans une voie de dépenses qui permettront, peut-être, de retarder un peu plus longtemps qu'en 1914, au profit de nos alliés, la progression de l'ennemi à travers notre territoire et qui leur donneront le temps d'aller occuper en forces la zone qu'ils fortifient à cet effet à leur frontière du nord. Mais nous n'en serons pas moins envahis et soumis à une occupation

d'autant plus terrible que nous aurons résisté plus longtemps en reculant.

Si c'est le manque d'argent qui empêche le gouvernement de donner suite à mes propositions, il est pour le moins étrange qu'il veuille dépenser des milliards pour construire à l'intérieur du pays et jusqu'à la mer des fortifications et des lignes de bataille successives, qui transformeront notre malheureux pays tout entier en un champ de bataille voué aux carnages, aux ruines et aux dévastations.

Je vous ai dit tantôt ce qu'il faut penser des chiffres impressionnants par quoi l'on effraie le pays quant au système défensif de nature à empêcher l'invasion. Si vraiment des raisons impérieuses d'économie s'opposent à ce qu'on l'adopte, il faudrait pousser l'économie plus loin — ce qui aurait, d'autre part, l'avantage de « minimiser la casse » en cas d'invasion — c'est-à-dire renoncer à toutes ces résistances successives, purement momentanées faute d'effectifs suffisants, qu'on veut organiser jusqu'à la mer. Car il ne peut être question non plus de faire peur aux Allemands, au point de les voir renoncer à passer par chez nous, en érigeant le véritable épouvantail à moineaux que constitueront des forteresses et des lignes de bataille dépourvues de défenseurs.

Nous nous battons donc à Liège, peut-être aussi à Namur et sur la Meuse moyenne, avant d'aller nous battre sur la ligne Namur-Anvers, puis dans les Flandres, afin d'opérer, Dieu seul sait où! la « réunion » de ce qui restera de nos maigres forces avec le « gros » des forces alliées, conformément aux plus purs principes de l'art de la guerre.

Périsse le pays plutôt que la doctrine surannée dont l'enseignement de nos écoles militaires imprègne encore la mentalité de tant d'officiers!

S'il plaît au pays qu'il en soit ainsi; si le pays veut reprendre à son compte la phrase de Molière : « Et s'il me plaît à moi d'être battue! », il n'est pas en mon pouvoir de l'en empêcher. Du moins, il ne sera pas dit qu'il ne s'est trouvé aucun général belge pour le prévenir de ce qui l'attend.

Lieutenant général A. HELLEBAUT.

## Préface au « Paradis blanc »

A l'église Saint-Médard, le 14 février 1911; — quel Parisien est insensible à l'antique quartier Saint-Médard? à ce cher coin de la rue Mouffetand, où traîne, dans l'odeur du poisson et le bruit du petit commerce, une terrible misère, imposante comme une relique, presque aussi vieille que le vieux Paris, et une poésie fatiguée nourrie de révolution et de vapeurs mathématiques?... Au bas de l'église obscure, près du baptistère, un homme et un petit garçon tiennent le même cierge et rayonnent de joie : c'est Pierre-Mathias van der Meer de Walcheren et son fils Pierre-Léon qui viennent de renaître ensemble de l'eau et de l'Esprit. Le vieux parrain Léon Bloy prie pour eux dans l'ombre, avec le calme du lion dévorant sa proie.

J'avais rencontré, chez Léon Bloy, quelques semaines plus tôt, Pierre et Christine van der Meer venus, comme nous autres six ans auparavant, demander le chemin du ciel au Mendiant ingrat. Plus de dix-huit ans ont passé depuis. Comment pourrais-je parler de ce grand Batave au cœur pur, de cet homme simple et droit qui est un puissant écrivain, un profond lyrique et un merveilleux connaisseur de l'art et de la culture européenne, autrement que comme de l'incomparable ami et frère donné par le Seigneur? Ensemble nous avons vécu bien des joies et bien des douleurs, surtout des douleurs; oui, Pierre « nous nous en souviendrons de cette planète ».

Je ne raconterai pas ici sa conversion. Si vous voulez en savoir quelque chose, lisez son admirable *Journal d'un Converti*, traduit



nisme ennemi de toute floraison culturelle. Il a provoqué ainsi plusieurs bouleversements dans les habitudes et dans les appréciations; il a agi en tout cela avec une générosité parfaite, et avec une puissance captivante dont on pourrait conter des merveilles si la discrétion ne s'imposait...

Une anthologie de ses essais a été récemment publiée sous le titre *Branding* (1). C'est à la veille de son départ de Hollande (car maintenant il habite de nouveau Paris) qu'a paru le *Paradis blanc* « Het Witte Paradijs » (2). Parce que j'aime et vénère comme lui la vie cartusienne, et parce que j'ai, comme lui, la nostalgie de la Valsainte, de ces hauts lieux où brûle un invisible incendie, et où l'homme et Dieu se joignent dans l'amour et la contemplation, c'est pour moi une joie toute particulière d'avoir été invité par les auteurs de la traduction allemande et de la traduction française à l'honneur d'écrire la préface de ce livre-là, où se trouvent exprimées à merveille non seulement les impressions ressenties par le pèlerin qui passe, mais aussi, dans quelques-uns de ses traits les plus profonds, la physionomie spirituelle des solitaires qui restent toute leur vie là haut, à prier pour nous autres ingrats et rebelles.

JACQUES MARTAIN.

## Le Paradis blanc

### Le monastère dans les montagnes

L'express de nuit Paris-Lausanne ayant pris en route le retard invraisemblable de quatre heures et demie — « Qu'est-ce que vous avez fait de votre train, messieurs? » demandait le conducteur suisse — nous dûmes renoncer au savant enchaînement de nos projets, combinés avec tant de soin. Mais précisément, c'était au mieux.

Cela nous valut, après la traversée du Jura, d'entrer en Suisse au lever du soleil, dans une aurore pure comme à l'heure de la création et rajeunie par la neige des montagnes. Nous regardions, par la vitre du compartiment chauffé, le monde silencieux et blanc, l'étendue éblouissante. Cela nous valut encore de voir le midi bleu et ensoleillé, lorsque nous longeâmes le lac de Genève, entre les vignes grêles et poudrées de neige, arides et nues, accrochées comme des cimetières fantastiques, au penchant des collines, derrière lesquelles les montagnes élevaient leurs flancs dépouillés et purs contre le bleu lumineux du ciel.

Le petit train surchauffé de Palézieux nous conduisit plus avant dans le massif blanc, suivant des courbes capricieuses, et faisant des arrêts d'une incompréhensible durée à des stations minuscules, auxquelles correspondent, on veut le croire, d'invisibles villages. Plus hautes devenaient les montagnes, plus solitaires les vallées, et la neige plus épaisse et plus dense.

Nous descendîmes à Bulle, une petite ville tranquille et nette, serrée dans sa vie mesquine, comme toutes les autres petites villes de province de la terre. L'après-midi était avancé. La lumière devenait plus douce et baissait avec le soir; et nous voulions être au monastère avant qu'il fût sombre et que l'heure fût trop tardive.

Une auto. Une course de 15 kilomètres dans le crépuscule.

De la vitesse. Un instant, dans le lointain, la silhouette vespérale de la petite ville alpestre et fromagère de Gruyères. La voiture en ronflant descend vers le village de Broc, où des effluves suaves de chocolat nous atteignent. L'auto tient la route, et d'une allure uniforme se hâte sur la neige gelée et lisse: on a enroulé des chaînes aux pneus d'arrière.

Le soir tombe; qui gagnera de vitesse? Est-ce nous, est-ce les ténèbres?

Une chasse sauvage, glissante. Nous montons, entre le pré-

(1) Van Munster, Amsterdam.

(2) De Gemeenschap, Utrecht.

cipice et les parois abruptes et verticales du rocher, par de brusques détours, à la rencontre de la solitude; nous pénétrons avec fracas dans le silence. Les cristaux géants et rudes des montagnes, coupés d'ombres qu'on dirait projetées de quelque autre univers, sont bleu d'acier. Un sommet brille et conserve une incandescence merveilleuse dans la lumière de l'invisible soleil, comme une âme dans la grâce.

Un déclie: le chauffeur allume ses phares: la route se déroule étroite, entre les sapins hauts comme des maisons, et la paroi de roche.

Et, dans un tournant soudain, le monde apparaît, vision grandiose, dans l'immensité de la vallée blanche et de la montagne blanche.

Comme un insecte furieux, tâtonnant le long de la montée périlleuse et interminable, avec les antennes de ses faisceaux lumineux projetées en avant, l'auto court, minuscule et grommelante, rageuse — en avant, en avant.

Il commence à faire terriblement froid. Il gèle. Plus de 15 degrés. Seule notre auto fait du bruit dans le silence indicible: un enfant crie d'angoisse dans la solitude.

Tout à coup, un mur, avec, sur lui, le double halo de nos phares. Nous le suivons, en virage, dans une dernière accélération. Puis, de nouveau, un court espace. Arrêt. Le chauffeur coupe l'allumage.

Nous sommes arrivés, en même temps que le soir blanc.

La Chartreuse de la Valsainte...

Tout à l'heure à peine, j'étais au milieu du tumulte infernal et fétide de Paris, et me voici jeté subitement, sans transition, dans l'abîme du plus pur silence.

Ici, derrière la grande porte et la clôture des murailles, habitent les moines, non pas seulement pour se recueillir dans la solitude, rentrer en eux-mêmes et chercher Dieu pendant quelques jours, mais pour y demeurer toute leur vie, immobiles, perdus dans le silence, le silence du cosmos spirituel, qui m'opprime.

Mon compagnon a sonné au portail. Un moine blanc, tenant une lanterne à la main, ouvre la porte latéra e. On nous attendait. Nous sommes au 23 décembre.

Nous traversons la cour intérieure, autour de laquelle se dressent dans le soir des bâtiments sombres, fixes et mornes, comme d'un monde gelé. Sous nos pas pesants la neige pépie comme de petits oiseaux. Nous voici arrivés à une maison pleine de froid et de ténèbres: le quartier des hôtes. Toutes les vitres sont dépolies par le givre. Le froid met sur mon visage sa main glacée. Je frissonne, comme la petite Tai dans le palais de glace de la Reine des Neiges. Mais ici le cœur ne gèle pas. Ici, personne ne cherche à écrire le mot: *éternité* avec des blocs de glace. L'*éternité*: ceux qui sont ici l'ont trouvée, et Dieu consume leur cœur dans la blanche incandescence d'un feu spirituel.

Le frère portier, dont je vois maintenant le visage dans la pauvre lumière d'une lampe à pétrole: un visage paisible et barbu, avec deux yeux d'enfant, d'une clarté de ciel, nous introduit auprès d'un autre moine: le frère hôtelier, qui nous souhaite la bienvenue avec une voix douce et un sourire confiant.

Par de larges et ténébreux escaliers, à travers le bâtiment vide et glacial, il nous conduit à notre petite chambre d'hôtes. Il me semble que je marche dans une mine de glace, où toute vie, la vie humaine au sang chaud, étouffe. Seules les âmes purifiées qui se promènent sur les glaciers de l'esprit comme en des jardins paradisiaques peuvent supporter ce gel héroïque et s'y trouver bienheureuses, dans la certitude immédiate de la présence de Dieu.

Et voici que j'entends de tous côtés un ruissellement doux et continu, comme d'une eau courante, et le silence en devient plus réel encore.

— Qu'est-ce que ce ruissellement étrange?

— C'est l'eau; il faut laisser couir tous les robinets du monastère, jour et nuit, à cause du gel, me répond avec un sourire le frère, un instant immobile et qui tient la lampe haut-levée.

— Ce sont les eaux vives dont Jésus a parlé, pensé-je, subitement saisi d'un enthousiasme fou, et la violente oppression du silence inconnu et terrible se change en une joie ivre.

Le frère m'apprend, dans la chambre blanche dont saint Bruno est la patron et où je passerai le temps de mon séjour au monastère, à allumer le petit poêle cartusien avec des copeaux, et à l'alimenter avec des bûches, dont une provision est entassée sur un coffre

bas, au pied du lit. Bientôt le feu rouille, et la petite pièce blanche se remplit de chaleur.

Avant le souper, que nous aurons ce soir plus tard que de coutume, un Père vient nous souhaiter la bienvenue.

Il se tient devant moi, avec sa petite lanterne à la main, dans son habit blanc-crème, avec le grand capuchon et le lourd scapulaire, dont les pans sont reliés de chaque côté, vers le milieu, par une large bande qui retombe un peu. Son crâne complètement rasé est entouré d'une mince couronne de cheveux.

Il nous parle aussitôt, et comme s'il reprenait une conversation, de la vie cartusienne.

Nous sommes assis près du poêle, trois hommes dans un monde de silence. La lampe est derrière nous, sur la table. Je l'écoute, je le regarde : son visage a quelque chose de violent et de véhément, mais rayonne, en même temps, d'une paix et d'une bonté indicibles.

Ce qu'il nous dit, avec simplicité, de la vie intense des âmes, dans le cloître, m'est une sorte de révélation. Ce n'est qu'amour, amour héroïque.

La soirée achevée, nous sommes passés de nouveau par les corridors nus et blancs, dans le silence énorme, où, de tous côtés, susurre le ruissellement des eaux vives, comme de sources cachées.

Je suis maintenant seul, de retour dans ma petite chambre blanche, où il n'y a que deux chaises, un petit lababo, un prie-Dieu, le lit, le tas de bois, la table avec la lampe, et le poêle.

Je vais, naturellement, à la fenêtre. Il fait nuit. Point de vent. L'espace. Et, par-dessus l'ombre blanche des toits (ne serait-ce pas déjà la colline couverte de neige?), par-dessus le cercle de bâtiments entourant la cour : le ciel violet avec toutes les étoiles et la poussière sidérale de la voie lactée.

Le silence, le profond, profond silence : la sécurité spirituelle du silence universel et divin.

À l'intérieur, dans le cœur du monastère — cette ville de cristal dans la montagne — les moines cloîtrés dans leurs cellules solitaires.

Je connais cette plénitude du silence. Je me souviens de ces jours, à l'Abbaye bénédictine d'Oosterhout. Là-bas aussi, le silence est une présence ineffable et vivante, et le lieu des réalités inexprimables de l'esprit.

Qu'elle se démeine loin, démesurément loin de ce silence vivant, notre existence active et riche d'événements, disons-nous — mais non : encombrée, désordonnée, démente. Et voici que de nouveau, avec plus d'intensité que jamais, cette clarté m'apparaît : c'est ici, et en quelques points analogues, les enclaves de Dieu sur la terre, c'est ici que les hommes correspondent parfaitement à leur fin, à la fin de toute la création. Emporter quelque chose de la vie de ces moines, si peu que se soit, ne serait-ce que l'impuissant mais sincère désir vers la Beauté, la Profondeur, la Simplicité suprêmes ; emporter avec moi dans le monde quelque chose d'ici, ce serait un trésor pour toujours : la drachme unique, la drachme perdue, pour la rechercher de laquelle je veux balayer toute la maison de ma vie, et je n'aurai point de repos que je ne l'ai retrouvée.

### Les jours et les nuits à la Chartreuse de la Valsainte

Sept heures et demie dans la matinée du 24 décembre.

Il fait sombre dans les couloirs glacés. Au dehors la lune brille sur les carreaux dépolis par le givre. Le silence, la présence inexprimable, par-dessus tout, au dehors et au dedans, de ce silence essentiel, nous enveloppe et nous pénètre comme un vent du pôle.

Nous avons quitté nos chambres chauffées, et nous nous sommes rendus à la chapelle des Frères, où un cierge solitaire brûle sur l'autel comme un signal ami. Un grand moine blanc, et muet, — je le reconnais — y préparer les choses nécessaires pour la Sainte-Messe. Voici maintenant le prêtre : ce même moine qui était avec nous hier soir va dire la Messe pour nous. Après une courte prière sur le degré de l'autel, les deux moines, debout, récitent l'heure matinale de l'Office. Leurs voix, douces et fortes, s'élèvent dans le silence infini.

Le prêtre a revêtu les ornements. Le vin a été versé dans le calice. La messe cartusienne commence.

Au coin de l'Évangile, au bas de l'autel et le côté gauche tourné

vers celui-ci, le prêtre est debout. En face de lui, au coin de l'Épître, se tient le jeune novice servant.

Et d'une voix pleine, ils récitent le dialogue admirable qui prélude au saint Sacrifice : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.*

*Pone Domine custodiam ori meo.*

*Et ostium circumstantiae labiis meis.*

*Confiteor Deo et beatae Mariae et omnibus sanctis et vobis fratres qui peccavi nimis mea culpa per superbiam, cogitatione, locutione, opere et omissione, precor vos, orate pro me.*

*Misereatur tui Omnipotens Deus, per intercessionem beatae Mariae et omnium sanctorum, et dimittat tibi omnia peccata tua, et perducat ad vitam aeternam.*

Après le Confiteor du servant, le prêtre monte à l'autel, et la messe continue, avec des gestes d'un rythme oriental, des gestes d'extase.

Lorsque l'on verse l'eau dans le vin, le prêtre dit : *De latere Domini nostri Jesu Christi exiit sanguis et aqua in remissionem peccatorum. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.*

Après la consécration, il n'élève que la Sainte Hostie, et non pas le calice avec le Précieux Sang.

Il n'y a pas de bénédiction à la fin de la messe, que l'on ne termine pas non plus par l'évangile de saint Jean. C'est ainsi que la Messe était célébrée dans le diocèse de Lyon, au XI<sup>e</sup> siècle, du vivant de saint Bruno.

gisant sur le côté droit ou gauche, avec les genoux un peu repliés, et s'appuyant sur le coude qui repose sur le scapulaire étendu devant eux, les deux moines font leur action de grâces. Le jour glacé et blême pèse sur les vitres ternes.

Il faut qu'il y ait ici un feu spirituel et intérieur qui dévore tout : *Deus ignis consumens.*

Nous nous éloignons en silence. Dans peu de temps, à 10 heures, la grand-messe de la Vigile de Noël sera chantée à l'église par toute la communauté.

Pendant que nous déjeunons, dans le petit réfectoire des hôtes' le jour paraît.

Il n'y a pas de soleil encore. Il hésite, caché derrière la montagne qui clôt, à l'est, la vallée haute. Comme nous marchons dans le jardin, sur la neige épaisse et sèche, derrière les cellules des chartreux, la clarté devient de plus en plus intense sur la ligne aiguë que dessinent les sommets rocheux. Un silence parfait règne en cet univers blanc. Tout est blanc. Les toits sont blancs, les montagnes sont blanches, sous la neige lisse, douce, immaculée qui les recouvre comme une housse, tachée seulement par les bois de sapins sombres qui s'accrochent aux pentes. Le jour devient blanc et or, lorsque la lumière du soleil, comme un fleuve, par-dessus la délicate blancheur des montagnes, se répand tout à coup, du ciel glacial et sans nuages, dans la vallée. Le matin s'est épanoui. Le monde est touché par la lumière comme une âme par la grâce.

Je regarde et j'écoute.

Rien que le silence, le silence abyssal qui vit autour de moi, respire autour de moi, entre en moi-même, pénètre jusqu'au fond de mon cœur comme une présence indicible.

Au nord, la vallée est close par le vaste amphithéâtre des montagnes ; à droite et à gauche, les murs blancs d'autres montagnes, et là-bas devant moi, au sud-ouest, la vallée du torrent, le Javroz, qui coule dans son lit étroit sous une couche de glace. Sur l'agglomération silencieuse des cloîtres et des cellules de la Chartreuse, ici et là, comme une offrande qui se consume, un peu de fumée bleue monte d'une cheminée, droit dans la lumière. Un cristal tombé du ciel, brillant et pur, avec ses facettes polies, tel gît ce monastère, formidablement seul, d'une solitude qui vous oppresse et vous interdit le souffle.

Je connais maintenant la situation et le visage extérieur du cloître.

Entrons dans son cœur vivant.

À 10 heures, nous sommes à la tribune, dans l'église.

C'est une église étroite et haute, divisée en deux par une barrière de bois sombre, dans laquelle une porte dont la partie supérieure est à claire-voie relie le chœur des Pères à l'espace — à demi surplombé par la tribune — où les Frères assistent à l'office et à la Messe. De la tribune surélevée où nous sommes, le regard plonge dans l'église jusqu'à l'autel, très éloigné de nous.

Les moines blancs entrent, un par un, s'inclinent devant l'autel,

tirent l'un après l'autre la corde de la cloche que chacun présente au suivant, et se rendent à leur place dans les stalles du chœur. Ici, tout est simple et sans ornement. Les heures une fois chantées, la Messe conventuelle est célébrée par un seul prêtre : il n'y a jamais d'exception à ce usage. La psalmodie se déroule, en un rythme viril de voix rudes. Le : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto* est majestueusement scandé, sur un ton prolongé et puissant. Les moines chantent haut et fort — *viva et rotunda voce* — selon le chant grégorien le plus antique, et toujours sans orgue.

Je frissonne à cause du froid pénétrant et glacial, et aussi à cause de l'émotion qui m'envahit et me domine. Je demeure ainsi, profondément perdu en ce que j'écoute, et, dans une clarté de conscience nouvelle et singulièrement aiguë, il me semble que pour la première fois je sais qui je suis. Et cependant que j'écoute avec intensité, mon attention même se charge en prière muette.

Ici la foi n'est pas un souvenir lointain et brouillé, ni un rêve falot de consolation vague pour les âmes faibles et sentimentales : c'est le présent dans sa force. Ce que Jésus a dit est ici traduit en réalité immédiate, ses paroles agissent et vivent dans ces âmes : point de ladre réserve, point d'hypocrite restriction. C'est avec une pleine générosité que l'on comprend ces mots : *Qui non renuntiat omnibus quae possidet, non potest meus esse discipulus*.

Dans l'après-midi, nous visitons le monastère. Mon compagnon connaît le chemin, et nous parcourons ensemble les cloîtres : les rues d'une ville de glace. Nos pas sonnent clair dans ces étranges rues voûtées, pareilles à des tunnels de glace, si blanches et si froides derrière les fenêtres obstruées d'un givre épais. Sur ces cloîtres donnent les portes des cellules où demeurent les solitaires. Chaque habitation est marquée, au-dessus de la porte, par une lettre de l'alphabet et une citation de l'Écriture-Sainte : *Conversatio nostra in caelis est*. Nous cheminons dans des tunnels profonds et clairs, comme taillés dans les glaciers de l'Esprit. Peut-il y avoir ici du péché encore? Pas notre péché. On cherche ici les hauteurs, et les hauteurs suprêmes. Nous sommes à une altitude de mille mètres. Il nous faut monter encore, vers des glaciers plus silencieux et plus terribles, vers des sommets où les hommes de la vallée ne peuvent plus respirer — mais où l'esprit vit intensément. La vie est ici d'une blancheur fulgurante. On pense à une aventure d'une folle témérité. Et pourtant, elle est toute de tendresse pure et de feu. Ce n'est qu'amour. C'est la bonté! *O Bonitas!*

Au milieu du monastère, dans le jardin clos autour duquel tournent les cloîtres, se trouve le cimetière : des croix noires, droites dans la neige. Nous y disons le *Magnificat*, et pour nous-mêmes, le *De Profundis* : nous sommes les morts, eux sont les vivants.

Tout est d'une simplicité tellement indicible, la vie est ici ramenée à son unité avec une force douce et une irrésistible bonté. Quelles luttes cela n'a-t-il pas dû coûter, et quelles souffrances! La nature humaine s'oppose à l'unité : nous sommes tiraillés en tous sens par des instincts centrifuges et désordonnés. Seul l'amour réduit tout à l'unité. Le feu de l'amour consume tout : *Deus ignis consumens*.

Nous avons été dans le réfectoire des Pères et dans celui des Frères. C'est là qu'ils mangent en commun, en silence, les dimanches et jours de fêtes. En un autre endroit de cette petite ville glaciale se trouve une chapelle, où l'on conserve un trésor de reliques de saints. Nous sommes allés aussi à la chapelle du noviciat. C'est là que, chaque jour, le maître des novices dit la messe pour ses novices, et les instruit de ce qu'il faut savoir pour être chartreux. C'est une formation tout ordonnée à la solitude avec Dieu : *Soli Deo*. Ces mots sont inscrits à l'extérieur, sur l'église du monastère, au-dessus de l'entrée qui donne sur la première cour. Ensuite nous avons visité une cellule inhabitée. Mais je voulais surprendre cette vie, saisir quelque chose de sa réalité quotidienne et de son merveilleux : c'est pourquoi je demande de visiter la cellule d'un moine que j'ai connu dans le monde — il y a combien de temps? — et qui cause avec moi, et qui me dit des choses profondes et simples.

Ce monastère étant bâti sur une pente, la disposition des cellules y est un peu différente de celle des autres Chartreuses. La porte qui donne sur le cloître vous introduit au premier étage de l'habitation. Près de cette porte pend la poignée d'une clochette, et dans le mur épais un guichet profond est aménagé : c'est ici que le Frère sert à l'ermite sa nourriture, préparée uniformément pour tous dans la cuisine du monastère.

On entre d'abord dans un large couloir au plancher de bois blanc : c'est là que le moine peut marcher de long en large. Il a d'ailleurs beaucoup de place. Toute l'habitation est spacieuse et claire. Et nue. Pour pénétrer dans la pièce où il demeure — c'est à la fois la chambre à coucher et l'oratoire — dans la cellule proprement dite, on passe par une petite chambre où se trouve une statue de Notre-Dame. Le chartreux, lorsqu'il rentre chez lui, à chaque fois s'agenouille et salue la Vierge. C'est pourquoi cette chambre se nomme : *L'Arche Maria*. Elle ne contient rien que cette image de la sainte Vierge et parfois quelques fleurs, des fleurs que le moine a cultivées dans son propre jardin. Une porte donne accès à la cellule. Celle-ci est grande et carrée. Une fenêtre, largement taillée en profondeur décroissante dans l'épaisse muraille, donne sur le jardin et laisse voir, au delà, la splendeur dépouillée des montagnes. C'est dans cette pièce que le chartreux habite. C'est ici qu'il passe la plus grande partie de sa vie. Trente, quarante, cinquante, soixante années de suite. Contre le mur opposé à l'unique fenêtre est l'oratoire : une stalle de chœur, devant laquelle se trouve une armoire basse et un prie-Dieu, avec un crucifix et un livre d'heures. Le moine y récite, seul, mais néanmoins avec tous les gestes de l'office du chœur, l'office de la sainte Vierge, et, la plupart des jours de l'année ecclésiastique, les petites heures canoniales. La sainte Vierge enveloppe la journée du chartreux : à 11 heures, la nuit, il commence le cycle harmonieux de sa journée avec les matines de la sainte Vierge, et le soir à 6 heures, avant d'aller se coucher, il la termine par les complies de la sainte Vierge.

Près de ce coin à prière — ce n'est pas là seulement que prie le moine, car sa prière intérieure dure toute la journée et se prolonge dans toute sa vie — se trouve une sorte de lit breton sans porte. Un rideau vert le sépare de la chambre. Sur la dure paillasse, une paire de couvertures grises pliées. Car chaque chose a sa place régulière. C'est ici que le solitaire dort depuis 6 h. 1/2 jusqu'à 11 heures du soir (ou un peu plus tôt), et depuis 2 ou 3 heures de la nuit jusqu'à 6 heures du matin.

Du côté de la fenêtre, transversalement, est placée la table de bois blanc où le moine s'assied pour lire, étudier ou écrire, naturellement toujours occupé des choses de l'esprit. Derrière lui, contre le mur, la bibliothèque de bois blanc, avec quelques ouvrages d'ascèse et de mystique. S'il désire d'autres livres, il les doit aller chercher à la grande bibliothèque du monastère. Près de la porte d'entrée, et à peu près au milieu de la cellule : le typique petit poêle cartusien.

Le large accoudoir de la fenêtre est la salle à manger du chartreux. Dans un tiroir et une petite armoire sont rangées la serviette, la fourchette et la cuiller de bois, avec une tasse en terre cuite, munie d'anses. Lorsqu'il a pris, au guichet, près de la porte extérieure, son repas, il s'assied devant la fenêtre et mange seul. Les jours de fêtes néanmoins et les dimanches, il se rend, à cette même heure, au réfectoire conventuel et passe le temps du repas avec ses frères.

Outre un galetas où l'on emmagasine de la tourbe (ou d'autres combustibles), le solitaire utilise encore deux autres pièces, au rez-de-chaussée, de plain-pied avec le jardin. Dans la première, il fend et scie de grosses bûches et leur donne le format requis pour son poêle. Dans la seconde : un établi et un tour ; il y peut, aux heures fixées, travailler comme il le veut : tailler le bois, faire des images ou d'autres objets, ou de la menuiserie, à sa guise.

Il a aussi son jardin. Sur deux côtés, celui-ci est enclos par les bâtiments de la cellule. Le mur aveugle de la cellule du voisin le limite sur le troisième. Le long du quatrième côté se dresse un mur franc, assez élevé, au-dessus duquel, dans le lointain, on voit les montagnes. (Mais le chartreux habite d'autres montagnes.)

Je n'ai jamais vu le jardin du chartreux en été. Il gît maintenant sous une neige épaisse. Au printemps et en été l'habitant de la cellule y cultive des fleurs à son plaisir, et sur le mur, en espalier, des arbres fruitiers de bonne espèce étendent leurs branches.

La maison du moine est donc toute simple, toute claire, pleine de la lumière pure et de l'air des hautes montagnes spirituelles. Cette vie est totalement et diamétralement opposée à tout ce que le monde estime et recherche. Elle brûle, en une flamme intense et droite, vers Dieu, à la fois excessive et parfaitement équilibrée.

La sage mesure, la « discrétion » des Pères qui fondèrent cet

ordre et leur profonde connaissance de l'âme humaine ont prescrit que les solitaires ne devaient point rester sans relations extérieures les uns avec les autres. Car sur ces sommets de la vraie vie, il y a des dangers terribles que nous ne connaissons pas. La vie contemplative est l'atrium du Paradis. Mais c'est aussi un champ de batailles, auprès desquelles nos guerres sont des jeux d'enfants. Et c'est aussi la béatitude de la paix. L'amour.

Les dimanches et jours de fête, ces reclus peuvent passer ensemble la récréation. Et un jour de chaque semaine, ils sortent ensemble du cloître pour une grande promenade de trois ou quatre heures dans la montagne. C'est le « spaciement ». Ils causent alors, et sont joyeux comme des enfants de Dieu. *Gaudete, iterum dico vobis, gaudete.*

Tout, dans cette vie ordonnée de façon si rigoureuse, et pourtant si douce : la solitude, le silence, l'office de nuit et la Messe conventuelle chantée chaque jour, les études et les récréations, les réunions des dimanches et jours de fêtes dans le réfectoire commun, les contraintes imposées à la nature, les promenades, les causeries, et de nouveau le silence — tout, chaque instant et chaque effort, l'activité et le repos, ce geste et cette attitude, jusqu'au moindre mouvement du cœur et de l'esprit, et le calme ininterrompu et la grande solitude : tout est rapporté à ce but unique : l'union avec Dieu, aussi intime que possible, vivre continuellement, cœur à cœur, avec Dieu, et se consumer d'amour.

La nuit de Noël. Nous voici de nouveau dans le froid impitoyable de la nuit glaciale, à la tribune, dominant l'église à peine éclairée encore. Au dehors, la nuit étoilée merveilleusement profonde, sur le monde blanc. Les moines sont sortis de leurs cellules, et les voici, comme de blancs mineurs de Dieu, leur petite lanterne allumée à la main, le capuchon sur la tête : chacun, aux côtés de son compagnon invisible, l'Ange gardien, s'achemine en silence par les tunnels de glace vers le travail : *Vopus Dei.*

La cloche du cloître, à 10 heures moins le quart, ayant longuement tinté, les voici tous réunis dans le chœur étroit et surélevé comme une crevasse dans l'intérieur d'une montagne.

Des ciels de solitude et de silence nous entourent. Chacun de ces moines, et nous-mêmes, avons devant nous une immensité, un océan que ne traverserait nul Christophe Colomb et qui nous sépare des pantins de ce monde agité. Tout ce qui est à l'extérieur ne compte pas. Ici est le foyer de la vie. Il n'y a plus rien d'autre sur la terre que cet espace obscur entre ces murs épais qu'environne l'âpre nuit, et quelques autres points vivants, çà et là, où des hommes et des femmes veillent comme nous-mêmes, et chantent et prient Dieu.

Nous suivons le chant, les paroles et les neumes, dans un grand antiphonaire ouvert devant nous sur la large balustrade, dans le cercle de lumière jaune d'une lampe à pétrole. Toutes les antiennes, psaumes et répons sont chantés. C'est d'une grande véhémence intérieure. Aux douze coups de l'horloge commence la messe de minuit.

Il n'y a rien ici de la poésie extérieure de la fête de Noël. Aucun ornement, aucune pompe. Seulement une profusion de cierges allumés : de pleines ribambelles devant l'autel, et sur les côtés, et plus haut, tout le long des murs. Le célébrant seul communique, personne d'autre ne reçoit Notre-Seigneur. Les moines qui sont prêtres ne disent pas de messe aujourd'hui, non plus qu'à Pâques et à Pentecôte. Ils communient à la messe du jour, avec les jeunes profès et les novices. Les Frères et les deux hôtes reçoivent le corps de Jésus à la messe de l'aurore. En une large couronne, nous nous agenouillons devant l'autel, une longue nappe de communion blanche déroulée dans nos mains.

L'air est rare sur ces hauteurs. La fête de Noël se célèbre ici dans le froid pur de l'esprit, mais dans un froid qui brûle. La solitude nous ensere, si grande, si vaste et si rude, et nous demeurons des heures plongés dans le cœur brûlant de l'amour.

Noël en Chartreuse est une fête nue. Tout se passe, dans le gel aigu et lucide des hauteurs suprêmes, entre l'âme et Dieu. Il n'y a qu'un sentier, abrupt et direct, vers les glaciers solitaires de cette vie angélique : la vie de pure contemplation.

PIERRE VAN DER MEER DE WALCHEREN.

## Nourriture comme combustible

J'ai reçu, dernièrement, du nord-ouest des Etats-Unis, un journal où j'ai trouvé ces lignes :

« Les fermiers du Manitoba ont découvert un nouveau combustible pour entretenir leur poêles ; il constitue aussi un excellent fourrage. Il fut un temps où il eût été plutôt coûteux de l'employer à l'un ou l'autre de ces usages. Mais en ce moment, il est honteusement bon marché et les fermiers trouvent qu'ils peuvent aussi bien l'employer à entretenir leurs feux puisqu'il n'y a rien d'autre à en faire, à moins d'avoir du bétail et de le lui donner à manger.

» Voilà le sort ignominieux auquel est réduit l'orge — le grain d'or qui était réellement de l'or pour les fermiers de la prairie — par des prix chancelants dus à la surproduction ».

\* \* \*

La vieille école manchestérienne d'économistes fit grande impression, en Angleterre et à l'étranger, par le prétendu principe d'économie politique : « Les biens doivent être produits là où ils peuvent être produits le meilleur marché ». Le tranchant effilé de cette formule de l'école manchestérienne venait de ce qu'aucune localité au monde, en ces temps-là, n'était à même de produire des cotonnades aussi bon marché que la région autour de Manchester. Avec son atmosphère humide, sa proximité d'un grand port (Liverpool), ses machines, sa main-d'œuvre bon marché (la « loi des pauvres » !), Manchester travaillait le coton à un prix de revient inférieur à n'importe quel centre industriel du monde. Rien d'étonnant à ce qu'une époque qui jugeait même le progrès et la religion en mesures monétaires, prit Manchester et le Lancashire pour un signe visible certain de la vérité formulée par le principe que « les biens doivent être produits là où ils peuvent l'être le plus économiquement ».

Mais un siècle de progrès dans la voie de la destitution permet aux économistes de chercher et de découvrir les illusions de ce principe. Il n'est pas aisé de prévoir les dépens d'une destitution économique qu'on n'a pas éprouvée.

Ceux qui formulèrent le principe de produire à l'endroit le meilleur marché avaient des yeux pour voir que Manchester pouvait être organisé pour produire des cotonnades. Mais qui eût pu prévoir que le Manchester d'alors pourrait produire un jour le Manchester d'aujourd'hui ? Bien plus, qui eût pu prévoir que ce Manchester produirait des milliers de sans-abri au prix d'un Lancashire presque déserté et inculte ? Et qui eût pu annoncer que Manchester exploiterait tellement les paysans indiens par les cotonnades anglaises que l'Inde se soulèverait en haine contre l'Angleterre ?

Aujourd'hui, même les économistes avec leurs méthodes *a priori* de l'offre et de la demande, se rendent compte qu'une illusion se cachait quelque part dans la formule manchestérienne. La vérité, c'est que ces économistes n'y avaient pas suffisamment médité ni n'en avaient saisi tous les aspects. Bien qu'à la question : Quelles sont les deux principales fonctions économiques ?, ils eussent répondu : la production et la consommation, par une certaine hâte de vie ou de pensée, ils n'énonçaient leur grand principe économique qu'en seuls termes de production.

Voilà pourquoi, à moins que la consommation ne soit pas une fonction économique essentielle, leur principe, au lieu de s'énoncer : « Les biens doivent être produits là où ils peuvent être produits

le plus économiquement », eût dû se formuler : *Les biens doivent être produits là où ils peuvent être consommés le plus économiquement.*

\* \* \*

Les gens de l'Arkansas qui abandonnèrent, dernièrement, leurs champs de coton pour la ville voisine, en quête de nourriture, sont les frères jumeaux de ceux du Nord-Ouest qui ont produit tant d'orge qu'il est impossible de le vendre comme combustible et doit être consommé, comme tel, sur place. Les deux sont des descendants légitimes de ces gens de Manchester qui oublièrent que la consommation est la fin, et la mesure, et la valeur de la production. De tout quoi nous pouvions conclure que le monde malade ne se mettra à s'améliorer qu'après que nos économistes, nos législateurs et nos compatriotes auront abjuré le manchestérianisme.

VINCENT McNABB, O. P.

(Traduit de l'anglais)

## Le projet de loi sur les « Trade-Unions »

Il n'arrive pas souvent que la sombre farce de la Chambre des Communes ait une saveur quelconque de réalité. Ces derniers jours, pourtant, derrière la mise en scène de carton, et les ridicules attaques simulées de Hankey contre Pankey, et l'indignation feinte, et tout le reste, il y eut, pour une fois, un élément de réalité. La discussion du projet de loi sur les *Trade-Unions* marque un pas nouveau dans la marche vers l'Etat servile. Que le projet actuel devienne loi ou non, importe peu. Il est conçu sur le modèle de tout ce qui a été fait, et sera fait, dans cette direction, et tout cela est destiné à enrégimenter davantage ceux qui travaillent, au bénéfice de ceux qui possèdent.

La machine capitaliste veut changer de tactique vis-à-vis des ressources financières des *Trade-Unions* : de là le bavardage des politiciens professionnels, d'une part en faveur de pouvoirs plus étendus à accorder aux *Trade-Unions*, d'autre part pour qu'au contraire, ces pouvoirs soient limités. Tous ne font que jouer le jeu capitaliste d'une avance nouvelle dans la restriction de la liberté du prolétariat, et en vue de le priver d'armes contre le capitalisme industriel. Le but, en effet, du projet de loi en discussion est de faire un pas de plus en définissant les droits de saisie sur les fonds des *Trade-Unions*.

Impossible d'empêcher une grève, parce qu'illégal, si ce n'est à une des trois conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Des conditions telles que l'esclavage, qui obligent ouvertement des hommes à travailler pour d'autres hommes. Certaines conditions temporaires y sont assimilables, comme la discipline militaire ou le régime des prisons ;

2<sup>o</sup> Des conditions contractuelles. Si je m'engage par contrat légal à travailler pour un homme, d'ici au 1<sup>er</sup> juin prochain, il est illégal, pour moi, d'arrêter mon travail une semaine plus tôt ;

3<sup>o</sup> Des conditions de conspiration. Bien qu'aucune loi ne puisse défendre à un homme libre de retirer et de refuser son activité après l'expiration d'un contrat, il est possible, par une loi spéciale, de définir *conspiration* (et donc d'en faire un acte illégal) le fait, pour cet homme libre, d'aller persuader d'autres hommes libres de retirer et de refuser également leur activité.

Anciennement, aux débuts du capitalisme industriel, cette loi spéciale fut inventée et hypocritement rattachée à l'ancienne idée de conspiration commune à tous les systèmes légaux. Par une fiction légale, on appela conspiration le fait de s'entendre pour cesser le travail en commun. Et par cette loi, ce que nous appelons aujourd'hui *Trade's Union action* (l'action syndicale) dans les affaires industrielles, était déclarée illégale. Ce fut là, la première

attitude prise par le capitalisme industriel moderne, à ses origines, pour empêcher le prolétariat de résister à l'exploitation.

Après quelque temps, toutefois, les plus intelligents des capitalistes industriels se rendirent compte qu'il servirait plutôt leurs intérêts de laisser grandir de vastes organisations prolétariennes correspondant à l'organisation croissante de monopoles capitalistes. Un contrat entre l'organisation capitaliste de l'industrie textile, par exemple, et les syndicats textiles du prolétariat, donnait plus de stabilité à l'exploitation de ce prolétariat. La machine tournait plus régulièrement. Les soi-disant leaders des syndicats pouvaient être achetés par des avantages sociaux ou, au besoin, à prix d'or. Et même, s'ils ne pouvaient l'être, la présence d'un très grand organisme au sein duquel les individus ne comptaient pas, était, à ce moment-là du développement capitaliste, une meilleure affaire pour les capitalistes, que l'ennuyeuse et coûteuse lutte multiforme contre de soi-disant conspirations des riches contre les pauvres. La façon aisée dont tournait la machine industrielle dans des districts comme le Lancashire, aux temps de sa prospérité cotonnière, avec de grandes unions ouvrières d'un côté et un groupement de capitalistes de l'autre, formant les deux parties de contrats réguliers, fut considérée, pendant une demi-génération, comme une preuve de la sagesse qui fit abandonner l'ancien effort tendant à empêcher l'organisation du prolétariat.

De cet état de choses, la marche évidente vers l'Etat servile fut l'octroi, au prolétariat, de la sécurité et de la suffisance par les assurances sociales, le soin gratuit de ses enfants, le service médical subsidé, etc. Comme prix de cette sécurité et de cette suffisance, le prolétariat eut à subir une inspection et un contrôle grandissants de la part de l'Etat capitaliste, et la fin du processus eut été, évidemment, le travail forcé, sous contrôle gouvernemental, par l'Etat capitaliste, avec contrainte exercée, probablement, par les *Trade-Unions* eux-mêmes.

Mais comme il arrive toujours dans les affaires humaines, le plan simple eut à souffrir d'inattendues complications. Dans les derniers temps de ce développement, les *Trade-Unions* affranchis, qu'il n'y avait plus moyen de paralyser par la théorie de la conspuration, se dressèrent continuellement contre le système capitaliste comme tel. Ils agissaient d'après la doctrine qui veut que le prolétaire devait tâcher d'obtenir tout ce qu'il pouvait obtenir, tout comme le capitaliste, d'après ce même évangile, tâche d'obtenir tout ce qu'il peut. Les *Trade-Unions* furent travaillés par l'objectif de donner à leurs membres tout le produit de leur travail, et même davantage, si possible. Ces tendances nouvelles dérangèrent sérieusement l'ancien équilibre, et quand les *Trade-Unions* en vinrent à proposer une action générale contre l'ensemble du capitalisme, et l'emploi de leur puissance pour l'affranchissement complet du prolétariat, il était temps d'ordonner une halte. La théorie primitive de la conspuration fut reprise et revivifiée et elle est à la veille d'applications nouvelles.

Négligeons toutes les balivernes à propos d'une loi (celle de Hankey) empêchant une grève générale, et d'une autre loi (celle de Pankey) étendant les pouvoirs des *Trade-Unions* et rendant une grève générale plus facile. Tous ces projets cachent le même dessein, dont les politiciens professionnels ne sont que les porte-parole, dessein qui veut donner aux législateurs de l'Etat capitaliste le pouvoir de mettre l'embarco sur les fonds des *Trade-Unions*. En donnant aux législateurs de l'Etat capitaliste une compétence définie pour retenir ces fonds, cet Etat peut limiter à volonté, dans la mesure où il le décide, la liberté de grève.

Le pouvoir du capitaliste d'exploiter le prolétaire ne dépend que d'une seule chose : le fait que le capitaliste possède des approvisionnements en nourriture et autres nécessités, et le prolétaire pas. Le pouvoir du prolétaire de tenir ferme, en corps, contre les capitalistes, tient en une seule chose aussi : son contrôle d'un pouvoir d'achat corporatif suffisant pour lui procurer les choses nécessaires pendant la courte période qu'il pourra tenir tête à la machine capitaliste.

Un tel contrôle sur un court approvisionnement en nourriture et autres nécessités par un syndicat signifie, à notre époque de monopole bancaire avec sa ramification universelle, des fonds placés au crédit de ce syndicat dans une banque quelconque, ou plutôt, des chiffres écrits dans un livre, au crédit de quelqu'un, dans une banque. Dans la mesure où il est donné pouvoir aux législateurs de défendre aux banques, sous peine d'amendes, de payer cet argent aux *Trade-Unions* — et les banques sont aussi capitalistes — dans cette mesure la capacité du prolétariat de

résister au capitalisme se trouve diminuée. Le projet soumis au Parlement, la dernière loi de cette espèce votée sous la précédente législature, des projets similaires qui verront le jour dans des Parlements futurs, tous ont cela pour objet, de donner aux législateurs de l'Etat capitaliste le pouvoir d'empêcher le prolétariat de se nourrir quand il ne travaille pas pour ses maîtres capitalistes.

Ce pouvoir des législateurs s'étendant, le contrôle sur le prolétariat s'en trouvera accru indéfiniment par cette ligne d'attaque nouvelle et tendra, tout comme l'ancienne façon de traiter les Trade-Unions tendait, vers un état social dans lequel la masse sera enfin contrainte par la loi de travailler pour quelques-uns.

Et c'est bien là la définition même de l'Etat servile, vers lequel nous allons, en l'absence de l'intelligence et du courage nécessaires pour le rétablissement d'une propriété bien distribuée.

HILAIRE BELLOC

## Les Livres et la Vie

# Revanche de l'essai

Lorsqu'un écrivain, de 1920 à 1930, rencontrait son éditeur dans un salon ou un café, il était toujours assailli de la même pressante question :

— Pour quand votre prochain roman? Dépêchez-vous, il faut entretenir le public! Vous devez « paraître » avant Pâques!

Lorsqu'au contraire, un audacieux adressait à une grande firme un manuscrit dont le seul titre évoquait l'essai ou la critique, il n'était guère payé de sa peine. Un rituel « ça ne se vend pas » accueillait sa proposition. Il était réduit au déshonorant « compte d'auteur » ou à l'ombre des « petites maisons ». Une publicité éhontée dirigeait sans frein le public sur des fictions. Nous âmes des essayistes-nés en venir, les uns par snobisme et désir de réputation, les autres sans doute par misère, à la ressource des « vies romancées ». M. André Thérive, lui-même, nous donnait *Le plus grand péché* (oh! c'est un titre sans jeu de mots!) et il exerçait sa férule de grammairien aux détours de la création. Qu'un échec dut marquer de telles tentatives, on le voit assez maintenant. Y croyait-on au moment même où elles furent amorcées?

C'est aujourd'hui le public qui boude. On l'a déçu, on le déçoit encore chaque jour.

A cette époque de la saison, le feu des prix littéraires passé, on observe mieux le visage de l'année littéraire. Il faut avouer que, du point de vue du roman, peu furent aussi lamentables.

M. Bedel, qui eut autrefois le Prix Goncourt, vient de nous donner *Philippine* (1). C'est presque un volume ordinaire — ce qui est rare pour M. Bedel — 256 pages assez pleines (je parle de la typographie!) et qui risqueraient de faire croire que l'auteur a trouvé du souffle. « L'esprit français, le primesaut de l'esprit français... la finesse de l'esprit français... » — nous a-t-on assez rebattu les oreilles avec ces formules toutes faites à propos de M. Bedel. Pourquoi avoir parlé d'esprit quand il s'agissait d'un mélange de mufferie et de commerce! La mufferie ne fait plus recette et la crise économique des mois précédents rend le commerce assez difficile. Aussi M. Maurice Bedel voit-il son étoile pâlir. Pauvre M. Bedel! Il y a cinq ans, on lui donnait la fantaisie, le sourire, le charme et l'humour... on ne lui laisse que ses phrases boîteuses et son application pénible aux espiègeries du langage. Seul, M. Frédéric Lefèvre (« et s'il n'en reste qu'un... ») continue à balancer l'encensoir des « une-heure-avec »... Dans quelque temps ne s'offriront plus à l'auteur de *Fascisme An VII* que les

*Nouvelles Littéraires* et les cigarettes *Lucky Strike*, tristes, lamentables symboles, fumées, images, d'une gloire aimable qui ne dure qu'un jour.

A M. Bedel l'ironie, à M. Giono le halètement de l'ennui. Nous ne voulons pas être injustes. Lorsque parut le premier livre de M. Giono, nous le saluâmes avec intérêt. *Colline* avait des qualités, et des plus rares. Celle d'abord d'être un point de départ — une entrée en scène d'une rare vigueur. Ça et là quelques belles images faisaient oublier trop d'enflure (car on peut être un auteur ampoulé en s'efforçant au langage des paysans)... une silhouette bien tracée, d'un crayon sûr comme la douleur, un personnage avec des yeux dont on sentait la forte présence, du soleil surtout, du soleil qui vous caressait les cheveux et faisait rêver de vacances. Certes, nous exprimions des craintes et d'abord celle d'une ressemblance trop frappante avec Ramuz et Paul Claudel. Ramuz sans le sens de l'objet, Claudel sans celui des ensembles : tel pouvait être M. Giono s'il se livrait aux tentations de son succès du premier livre. Tel est aujourd'hui l'auteur de *Regain* (1), Ramuz sans mouvement, Claudel sans air, ombre de lui-même, centième exemplaire d'un tirage fourni par le même cliché. Comme M. Bedel, M. Giono n'a pas de chance, et le redoutable *Serpent d'étoiles* qu'il donne aux *Nouvelles Littéraires* (est-ce ma faute si les plus mauvaises œuvres de la saison paraissent chez M. Martin du Gard?) ne fait qu'accroître notre méfiance. M. Bedel n'est pas assez sérieux pour nous, M. Giono l'est devenu excessivement; tant il est vrai que les critiques sont gens boudeurs et jamais satisfaits d'un homme! Ce ne serait qu'une très petite chose pour nos romanciers à tirages si le public, ces temps derniers, ne suivait de près la critique, se faisant même plus sévère qu'elle et moins accueillant.

\* \* \*

Plus durs encore, plus révélateurs que les échecs, il y a les silences. Où est le temps où M. Deltel produisait deux livres par an?... En quelle époque Henry de Montherlant faisait-il rêver les jeunes hommes d'âpre gloire et de volupté? Il est triste d'avoir eu raison, impertinent de le souligner, mais il est parfois salutaire d'être triste et impertinent. Quand, seuls à peu près dans la critique, nous parlions de « fumisterie » à propos de M. Deltel; quand nous disions à M. de Montherlant qu'à force de boire *Aux Fontaines du désir*, on épuisait ses forces intérieures; quand nous dénoncions comme un symptôme de stérilité la haine totale des surréalistes et leur impuissance à aimer... avions-nous tort? Où est en 1931 l'avant-garde de 1924? Les seuls hommes qui aient survécu ne sont-ils pas ceux pour qui ce qu'ils avaient à dire importait plus que le procédé employé ou l'attitude devant le public? Quand on observe M. Giraudoux après les détours de *Bella*, revenir aux belles lignes de *Siegfried* et au charme humain, pénétrant, très proche de nous, de ces subtiles *Aventures de Jérôme Bardini* (2), qu'il vient de donner, on est bien pris de conclure aux vertus de l'amplicité. Ni l'éloquence, ni l'afféterie ne la remplacent. Elle a fait tout le classicisme, ce fruit doré de tous les temps, il y a une simplicité de Pascal comme une simplicité de Racine, Musset est simple à sa manière et Paul Claudel dans ses meilleures pièces l'est à la sienne qui est différente. Rien n'est simple comme *Le Grand Meaulnes*, si ce n'est les plus belles pages de Péguy. La douleur est simple, et la joie, et la vie qui est leur étreinte et comme leur parfait embrassement. Après dix ans de recettes et de procédés, après dix ans de manifestes, de destructions, d'innovations tumultueuses, les seuls livres que nous puissions lire sont ceux qui demeurent humains.

\* \* \*

(1) Grasset.  
(2) Emile-Paul.

(1) N. R. F.

Parce qu'il a cette qualité, le dernier livre de M. Jules Supervieille est assuré d'un vrai succès. *L'enfant de la haute mer* (1) est un recueil de contes, beaux comme des contes de fées. Un style direct, des fictions simples et émouvantes, une manière franche et sans procédé de traiter les plus douces nuances : telles sont ses caractéristiques. Il y a là huit brèves nouvelles dont trois au moins sont des chefs-d'œuvre, et qui toutes sont réussies. Nous n'avons pas coutume de parler ainsi d'un livre sans aucune restriction. Celui de M. Supervieille est le seul qui mérite ces louanges sans l'ombre d'un blâme. Il faut l'ouvrir, se livrer à lui, en écouter, au fond de soi, toutes les résonances. Rien qui n'y soit sain et vivant, simple et humain.

Une petite fille de douze ans vit dans une étrange ville marine où l'on ne trouve que des matelots. Elle y accomplit les multiples actions coutumières d'une enfant de son âge. Elle ouvre les boutiques, allume dans quelques cuisines un feu matinal, sonne les cloches de l'église, lave un linge qu'elle fait sécher au soleil. Des années elle vit ainsi devant la mer. Elle ne souffre ni ne vieillit. Elle est toujours « cette enfant de douze ans si seule qui passait en sabots d'un pas sûr dans la rue liquide, comme si elle marchait sur la terre ferme? » Nulle maladie ne l'effleure, aucune tristesse ne l'entame, sinon cette affreuse tristesse de ne voir que des jours pareils et de se sentir inchangée. Fascinée un jour par une vague, elle se laisse prendre par la mer. Celle-ci la roule, l'emmène, tente en vain de l'ensevelir. « Enfin, voyant que rien n'y faisait, qu'elle ne parviendrait pas à lui donner la mort, la vague ramena l'enfant chez elle dans un immense murmure de larmes et d'excuses. Et la fillette qui n'avait pas une égratignure dut recommencer d'ouvrir et de fermer les volets sans espoir... »

Tel est le thème du premier conte. Aucun détail ne s'y impose, et tous pourtant prennent leur valeur. M. Supervieille, depuis l'époque de *Débarcadères* et surtout de *Gravitations* a bien simplifié sa manière. Ses derniers poèmes marquaient un retour au dépouillement du vrai classicisme. Ses contes de *L'Enfant de la haute mer* sont les témoignages d'une pareille attitude en prose. *Le bœuf et l'âne de la crèche* et surtout les *Boiteux du Ciel* sont au moins d'une valeur égale. M. Supervieille est sans doute le seul écrivain d'imagination dont nous ayons lu tout un livre sans résistance et sans ennui depuis un an. Sans quelques écrivains comme lui, la vie serait plus insupportable. Il est de ceux qu'au fond de soi-même, par un pur et noble mouvement, on est presque contraint d'aimer.

\* \* \*

Les essayistes sont moins rares qui nous donnent des œuvres véritables, témoins d'une personnalité. Nous avons reçu ces jours derniers trois ou quatre ouvrages remarquables et dont nous aimerions parler avec l'attention qu'ils méritent.

L'un, *La Pensée de Charles Péguy* (2) est le fruit d'une collaboration. MM. Mounier, Marcel Péguy et Georges Izard ont réuni trois belles études sur l'auteur du *Mystère de la Charité*. A la première, qui est consacrée à la « pensée philosophique », on pourrait reprocher de se tenir trop près de l'objet, de le faire voir détail par détail sans toujours saisir les ensembles, de ne pas avoir ce ton, cet accent que donne à tout esprit sensible le simple contact de Péguy. Qu'importent d'ailleurs ces imperfections de détail! On les oublie vite au contact des grandes pages de Charles Péguy qui s'y trouvent reprises ou citées. Connaissez-vous quelque chose de plus vraiment beau, humainement beau, et néanmoins spirituellement, comme un marbre et comme un amour, que cette phrase d'un seul jaillissement où Péguy défend et expose sa grande distinction du « mystique et du politique » qui est comme la clé de son

œuvre?... « Et vous, monsieur, qui me demandez qu'il faudrait bien définir un peu par voie démonstrative, par voie de raisonnement de raison ratiocinante, ce que c'est que mystique, et ce que c'est que politique, *quid sit mysticum et quid politicum*, la mystique républicaine, c'est quand on mourait pour la République, la politique républicaine, c'est à présent qu'on en vit. Vous comprenez n'est-ce pas... »

Il faut remercier M. Moussier d'avoir su ainsi s'effacer devant les admirables textes de Péguy autant de fois qu'il le fallait pour que la pensée ne fut ni travestie, ni même infléchie. Il est un critique consciencieux, sinon toujours original, et sans doute est-il des figures devant lesquelles l'effacement est la principale qualité.

La manière dont M. Marcel Péguy a abordé la pensée politique et sociale de son père est bien différente. Plus que le texte — qu'il connaît pourtant mieux que tout autre — il s'est efforcé de retrouver le mouvement et le jaillissement. Il a voulu ressaisir les lignes de force, les bien marquer, les prolonger. Avec raison, il a fait de la résistance à l'argent le centre de la pensée politique et sociale de Péguy. Ne tiendrait-elle pas toute, en effet, dans l'opposition qu'il a fait de la pauvreté et de la misère, opposition belle comme un tableau de Rembrandt où les bruns mats enrobent le foyer de lumière, vraie comme la voix du cœur humain.

Nous ne parlerons pas de l'essai de M. Georges Szard sur la pensée religieuse de Péguy, sinon pour dire qu'il nous remet, lui aussi, en mémoire d'admirables textes et qu'il a le courage de marquer nettement les limites où s'était arrêté Péguy. On ne gagne rien à camoufler le mystère des âmes par d'ingénieuses et fausses justifications. M. Georges Izard l'a compris — encore qu'il n'insiste pas assez sur tel ou tel point litigieux — c'est l'essentiel.

\* \* \*

Le second livre qui me paraît marquer nettement cette « renaissance de l'essai », que je signalais en commençant, est l'œuvre d'un jeune écrivain de tendances bien opposées à celles des trois auteurs de *La Pensée de Charles Péguy*. M. Nizan écrit à *Europe*, c'est-à-dire à la seule revue « de gauche » où l'on ait des positions courageuses et vivantes, il est un ancien normilien rebuté par l'inhumanité de ses maîtres. N'y tenant plus dans une Europe où le machinisme et l'habitude asservissent les intelligences, il s'est embarqué pour l'Asie dans l'espoir d'y trouver sans doute de meilleures raisons de vivre, des sources plus sûres de révolte. Il en revient avec ce livre qu'il nous tend, et où s'exprime l'insurrection de tout lui-même : *Aden Arabic* (1). Certes, cette œuvre n'est pas parfaite, M. Nizan y apparaît comme singulièrement dépourvu de ce pouvoir mystérieux de faire revivre une atmosphère qui devrait être la condition même de tout écrivain descriptif. Une certaine sécheresse du style, une application qui s'aperçoit trop à « bien écrire », je ne sais quelle froideur de l'âme qui nous fait penser à M. Mahaux et à M. Berl — tout cela limite l'élan de son livre. Tel quel pourtant, il nous intéresse. M. Nizan est intelligent. Il saisit bien dans le monde moderne, ce vieillissement, cette sclérose des valeurs sur lesquelles il vit, qui introduit chaque jour une nécessité plus urgente de les reviser et d'en retrouver les sources profondes. Je connais peu de critiques aussi bien venues de l'affairisme que celle qu'il fait à propos de ces coloniaux dont le commerce et l'exploitation font trop souvent, hélas, toute la vie. Lorsqu'il nous parle, avec un salutaire dédain, de « cet exercice officiel qu'on appelle encore philosophie », nous ne sommes pas loin de l'approuver. On peut même dire que sur bien des points notre pensée précède la sienne. Ce ne sont pas ses amis, mais les nôtres qui ont mené les campagnes contre la *Nouvelle Sorbonne* dès 1912; et bien avant M. Nizan, avant même M. Guhenno,

(1) N. R. L.

(2) Plon.

(1) Rieder — collection *Europe*.

à peine sorti de notre classe de philosophie, nous stigmatisions violemment un enseignement inhumain. « *A Jean Maxence qui défend tout ce que je déteste* », telle est la dédicace mise par M. Nizan à l'exemplaire qu'il nous a fait tenir. Est-il si sûr que je défende tout ce qu'il déteste?... Croit-il que je sois un défenseur bien zélé, du machinisme des banquiers, de la Sorbonne morte et ficharde, du nationalisme diplomatique et renégat de M. Briand? Est-ce que nous ne luttons pas l'un et l'autre pour que ne soient pas abolies du monde certaines figures d'indépendance et de loyauté, certaines anarchies nécessaires sans quoi la vie n'est qu'esclavage et stérilité? La seule différence entre nous, c'est que M. Nizan conclut par un appel à une révolte matérialiste qui est en l'étruite dépendance des valeurs d'argent et de contrainte qu'il déteste dans le monde actuel, tandis que nous préférons attendre d'une révolution spirituelle qui vivifie le cœur des hommes et les institutions qu'ils se donnent, cette liberté personnelle qui est toute notre dignité.

JEAN MAXENCE.

## Réflexions sur la crise économique aux Etats-Unis

Lorsque l'on aborde avec les hommes d'affaires les plus expérimentés des Etats-Unis la question de la crise économique actuelle, leur réaction est invariablement une expression de résignation et de regret. Beaucoup avouent simplement que, pendant quarante années de pratique financière, jamais un pareil phénomène ne s'est présenté à leurs yeux et n'a requis leurs soins. Ordinairement, les difficultés les plus graves étaient dues à la pénurie du crédit qui succède aux spéculations extravagantes, au défaut de matières premières, aux récoltes manquées, aux destructions inattendues de richesses comme le tremblement de terre de San-Francisco, ou que sais-je. Aujourd'hui le crédit s'offre avantageusement avec la plus grande abondance et personne n'en veut; les matières premières et alimentaires encombrant les entrepôts, les usines possèdent des stocks considérables de produits manufacturés de la plus parfaite exécution, et, tout cela est invendable. C'est assurément inouï.

Sans doute, il est facile d'écarter d'un geste les explications malaisées : en disant avec le gouvernement de Washington que la crise actuelle est mondiale et que, si l'Amérique souffre, c'est la faute des autres pays. Cela ne donne pas satisfaction aux esprits scientifiques, d'autant plus que, si le monde entier souffre beaucoup de la dépression, il y a pour cela des causes particulières en jeu dans les divers pays : telles sont les suites de la guerre mondiale, les politiques budgétaires hasardeuses, les dépenses extravagantes des gouvernements, les réformes sociales prématurées et bien d'autres. D'ailleurs, quand un pays prétend être une puissance économique supérieure à toutes les autres et dispensatrice du crédit, son rôle est de conduire et non de suivre. C'est au fond ce qui arrive aux Etats-Unis : leur situation est semblable à celle du reste du monde mais elle est plus accentuée et leur malaise est plutôt la source que le résultat de l'épidémie.

Certains Américains l'admettent et leur théorie est alors qu'ils doivent leurs maux à une surproduction des matières premières. Autant dire à une surproduction générale parce qu'il ne manque pas de manufactures pour transformer les ressources naturelles, mais d'acheteurs et de marchés pour écouler les produits finis. La surproduction générale est une hérésie condamnée avec éclat par les économistes classiques, mais, hérésie ou non, le fait s'impose, qu'on l'appelle sous-consommation ou surproduction.

Le monde des affaires soutient que le public est responsable de tout ce qui arrive. En effet, le public n'achète pas, parce que le public n'achète pas les stocks des magasins restent intacts, les magasins ne commandent pas de marchandises aux manufactures, et celles-ci, après avoir rempli leurs entrepôts congédient leurs

ouvriers et refusent d'acheter des matières premières; d'où le chômage de plus de cinq millions de travailleurs aux Etats-Unis, la mendicité la plus extraordinaire et une véritable misère. Mais, le public pourrait acheter : en effet, il a déposé, cette année, en épargnes, plus qu'en aucune des brillantes années antérieures à la panique du *Stock Market*.

Il est naturel, dès lors, de penser à réformer sa mentalité et l'application, avec laquelle les gouvernements, la presse et les affaires se consacrent à cette tâche, est remarquable, d'autant plus que chacun, au fond de lui-même, manque de confiance dans l'avenir et que la masse se tient délibérément sur la défensive.

Elle a ses raisons pour cela parce qu'elle a été trompée. Depuis la guerre surtout, une réclame intensive et réellement injurieuse pour toute nature spirituelle lui a inculqué avec succès des besoins nouveaux. On lui a appris à changer de maison fréquemment et d'auto chaque année, à voyager, à aimer le cinéma, à écouter éperdument la téléphonie sans fil, à oublier la notion du gaspillage et à vivre dans la fièvre des transformations heureuses. On l'a priée de ne plus payer au comptant mais seulement quelques francs par semaine, pendant que ses actions faisaient l'ascension de la côte boursière à une allure vertigineuse. C'étaient toutes choses très agréables à croire et délicieuses à voir réussir; peut-on lui reprocher de les avoir admises, alors que l'inflation du crédit basée sur les stocks d'or, arrêtée artificiellement dans les prix des marchandises par l'action du *Federal Reserve Board*, se portait entièrement dans le champ de la spéculation boursière et que, longtemps, il fut sérieusement possible à tout le monde de se croire quatre fois plus riche qu'en réalité.

Mais, lorsque la vérité se fit jour, lorsque les possesseurs d'actions virent leurs valeurs fondre et disparaître et leurs dettes demeurer, la réaction vint instantanément et, bien que l'idée d'administrer sa fortune en bon père de famille fût à peu près inconnue, les individus se décidèrent brusquement à se dispenser de tout superflu et à épargner.

C'est ici que la psychologie des producteurs se trouva nettement en défaut. Il faut remarquer en passant que l'organisation sur une grande échelle de la vente directe au consommateur et la suppression des intermédiaires, tout en permettant une grande économie et en plaçant matériellement le producteur et le consommateur côte à côte, les a rendus très étrangers l'un à l'autre au point de vue psychologique et a supprimé un élément précieux de souplesse et de prévision dans les relations commerciales. Cela a grandement détruit aussi le rôle dominant des banques par le taux de l'escompte, parce que les entreprises importantes s'adressent directement au public sur le marché des capitaux en émettant des actions, alors que les marchands de détail recourent aux banques, reçoivent leurs conseils et subissent leur influence. Ici encore un élément de contrôle et de direction a cédé la place au hasard et aux manœuvres douteuses.

Les producteurs, oubliant que les dix dernières années ont été largement employées par l'humanité à la reconstruction des richesses immenses détruites par la guerre et qu'il s'agissait là d'une activité en dehors de la normale, se sont plu à prévoir une expansion toujours croissante de leurs affaires basée sur une demande toujours plus développée. Confiant dans la théorie classique de l'impossibilité d'une surproduction générale, ils ont refusé de voir que la réclame la plus coûteuse ne crée pas chez les acheteurs des besoins permanents. Sans aucun doute, ce qui est devenu nécessaire aujourd'hui était considéré comme purement superflu il y a cent ans. Le luxe de nos grands-parents est pour nous une exigence élémentaire et impérieuse. Mais, ce processus ne s'accomplit pas si rapidement. La théorie classique a besoin d'une qualification temporelle : dans la vie d'un individu, il lui est relativement aisé après une période de splendeur de revenir à la sobriété première, et, ce qui lui était une satisfaction nécessaire lorsqu'il se croyait riche, n'est plus qu'un luxe déraisonnable si la pauvreté est à sa porte; les besoins nouveaux ne sont véritablement des besoins que pour la génération qui les a toujours connus.

La découverte d'une mentalité semblable est une surprise des plus fâcheuses pour le producteur américain d'aujourd'hui. Non seulement, il n'escomptait pas une diminution du volume de ses affaires, mais il les voyait se développant toujours davantage, et sa vision n'avait malheureusement rien de platonique; il a, en fait, investi des sommes considérables dans une machinerie plus perfectionnée, dans des entreprises toujours plus démesurées

et le résultat en est que chacun est capable de produire plus de richesses alors que les consommateurs en veulent moins. Cela ne peut qu'augmenter le nombre des chômeurs et le déséquilibre entre les deux termes de l'activité économique.

Le producteur américain a oublié aussi que sa prospérité passée était en grande partie basée sur une augmentation constante et considérable du nombre des consommateurs; l'avenir est très loin d'en promettre la continuation, parce que l'immigration est tout à fait réduite et le taux des naissances déficitaire.

Il y a de plus, un déséquilibre évident entre les professions économiquement productives et celles qui ne le sont pas. Si chacun est engagé dans la production économique et, grâce à la perfection de l'outillage moderne, produit infiniment plus qu'il ne peut consommer, la surproduction est inévitable.

Il eût aussi, semble-t-il, été plus sage de réduire les prix de revient et de vente plutôt que d'encourir les frais d'une réclame agressive et exagérée. Il est possible, en effet, que les Etats-Unis aient souffert d'une inflation des prix des marchandises en ce sens que ceux-ci eussent dû diminuer selon le progrès de la production, au lieu de rester stables pour payer une réclame intensive et des profits exagérés.

L'écoulement du surplus de la production domestique dans les marchés étrangers reste la seule issue prochaine pour les Etats-Unis, mais, leur politique douanière et financière les place à un désavantage très grave sur les marchés mondiaux où la concurrence est âpre et l'encombrement grandissant.

En conclusion, il ne paraît pas qu'un remède adéquat à la crise actuelle puisse se trouver aisément dans les méthodes où l'on est engagé. Pour pouvoir s'attendre à une demande stable de marchandises, il est vain de la créer artificiellement; la production qui veut adapter la consommation à ses exigences court toujours de grands risques. Il est éminemment faux de considérer l'homme comme une machine à consommer, d'ignorer les facteurs moraux et intellectuels qui peuvent déterminer sa façon de vivre, et surtout le raisonnement de l'individu dont la liberté ne peut être sacrifiée au progrès matériel du groupe. Il faut aussi se rendre compte de la solidarité mondiale en toutes matières, et, s'il est utile aux diverses nations d'avoir aussi grandes que possible leur indépendance et leur suffisance économiques, il est dangereux de vouloir ignorer l'aide du temps et ses adaptations lentes et sûres. Mgr de Frayssinous répétait avec sagesse : « Le temps entre pour quelque chose dans le perfectionnement des institutions humaines ».

BARON SNOY D'OPPUERS.

## Le « Saint Augustin » de Giovanni Papini

Le *Saint Augustin* de Giovanni Papini marque un grand progrès sur l'*Histoire du Christ*, du même auteur. Sa théologie est plus mûre et plus solide; la fougue lyrique qui le lançait en d'hallucinants commentaires se tempère de sagesse. Le bouillant néophyte a jeté sa gourme. L'étude, la prière, la grâce ont — jusqu'à un certain point — adouci l'âcreté de son caractère et renforcé sa pénétration intellectuelle.

Heureuse évolution du romantique dans le sens de la mesure, de la soumission à l'objet, de la justesse dans l'expression!

Je m'en tiens ici au *Saint Augustin*, dont la traduction française, due à la plume de Paul-Henri Michel, vient de paraître chez Plon. Et je dirai tout de suite que je n'ai pas lu *Gog*, paru ces derniers jours à Florence, qui, au dire de certains journaux, serait un retour de Papini à ses violences anarchiques d'autrefois et — ce qui serait plus grave — à ses blasphèmes contre l'Eglise et ses dogmes.

L'*Osservatore Romano* du 21 janvier remet les choses au point. *Gog* est loin d'être un livre irréprochable, mais la conclusion qu'avec une joie maligne on en a tirée est d'une injustice mani-

feste. Quels que soient ses excès de langage et ses visions pessimistes de la société moderne, le fond de l'ouvrage est d'inspiration chrétienne : ses haines et ses dédains ont leur point de départ dans l'amour du vrai et du bien.

En attendant que l'occasion se présente de revenir plus longuement sur ce monstre de *Gog*, si différemment apprécié, lisons le *Saint Augustin* sans arrière-pensée de défiance, et constatons avec bonheur la suprême beauté de ce livre, qui campe devant nos yeux un des génies les plus extraordinaires de l'histoire de l'Eglise, si féconde en grands hommes.

Première constatation, cette biographie est traitée par un Papini historien beaucoup plus que par un romancier ou un poète. Le *Saint Augustin*, de Louis Bertrand est plus romancé que celui-ci. Papini s'est moins appliqué à la description du cadre qu'à « l'histoire d'une âme » et à l'histoire d'une pensée. Et il s'y montre comme historien sérieux, qui ne veut rien avancer qu'en s'appuyant sur les textes, et psychologue averti par l'expérience de sa propre conversion.

Il indique lui-même, dans son introduction, ses ressemblances personnelles avec Augustin, sans orgueil d'ailleurs, car il reconnaît qu'il se rapprochait de lui par ce qu'il avait de moins bon. « Aujourd'hui, dit-il, je ressemble à Augustin à peu près comme une fourmi ailée ressemble à un condor ». Le même fonds d'humanité se retrouve chez tous les convertis, et c'est assurément une abondante source d'intérêt pour nous que cette étude d'une âme, aussi personnelle et aussi géniale que le grand évêque d'Hippone, soit faite par un intellectuel comme Papini, qui a connu lui aussi les assauts de la sensualité, les affres du doute, la recherche inquiète de la vérité à travers tous les systèmes philosophiques.

Deuxième constatation, qui n'étonnera aucun lecteur de l'ancien Papini. Il n'a rien caché ni rien voilé des fautes commises par Augustin dans sa jeunesse. Sans avoir besoin de solliciter les textes, dont le latin est plus clair que ne le sont, en général, les traductions, il ne craint pas d'affirmer que les péchés du jeune Augustin ne furent pas toujours des amours normales. Les « panégyristes de bonne volonté mais de peu de jugement » croient opportun d'atténuer quelque peu la terrible sincérité des *Confessions*. Ils « s'appliquent à réduire presque à néant la vie de péché des saints ou des convertis, oubliant que c'est précisément d'avoir réussi à sortir du bourbier pour s'élever aux étoiles qui constitue leur gloire et qui manifeste la puissance de la Grâce. Plus l'abîme d'en bas est profond, plus est éblouissante la lumière des sommets ».

Ajoutez-y le caractère très moderne que Papini a su donner à cette biographie d'un homme qui a été mêlé de si près aux erreurs de son temps. Cela, non seulement par le caractère profondément humain qu'il a fait ressortir chez le jeune homme comme chez le saint, caractère qui est de toutes les époques malgré les modalités des milieux et des civilisations, mais encore par les analogies réelles qu'il découvre entre les hérésies dont saint Augustin fut l'antagoniste après en avoir été la victime, et les erreurs qui sont le plus en vogue aujourd'hui.

C'est là, je crois, un point de vue tout à fait original de Papini, et il est intéressant de le voir rapprocher les théosophes, les protestants et les romantiques de notre temps avec les manichéens, les donatistes et les pélagiens.

Evidemment, il ne s'agit pas d'identification. Mais on peut du moins découvrir de curieuses affinités et, par conséquent, parler de la grande actualité des écrits de saint Augustin, si l'on a soin, quand il attaque Manès, Donat et Pélagé, de songer à Mme Blavatsky, à Luther et à Rousseau. « L'erreur, bien que plus prodigue d'aspects que la vérité, n'est pas féconde à l'infini; elle se reproduit, se répète, ressuscite sous de nouveaux masques » (p. 195).

La remarque n'est pas inutile. Outre qu'elle ravive l'intérêt des controverses augustiniennes, elle justifie l'étude de l'histoire des

anciennes hérésies. Des théologiens en herbe sont tentés d'y voir une perte de temps ou tout au plus un exercice de dialectique à l'usage des séminaires, parce qu'il s'agit d'hérésies périmées et que, trop absorbés par leur ambiance immédiate, ils se croient obligés de découvrir des arguments nouveaux contre des idées nouvelles. La pensée ne leur viendrait pas de chercher dans saint Augustin des réponses à Jean-Jacques, dont cependant la doctrine sur l'innocence naturelle de l'homme n'est au fond qu'une réédition, dans le plan du sentiment, de l'hérésie pélagienne.

Le problème du mal tourmenta durant de longues années l'esprit d'Augustin. Longtemps, il a cru trouver dans le manichéisme une solution acceptable : la dualité éternelle des deux principes, le Bien et le Mal, le Dieu bon et le Dieu mauvais. Comment un esprit si perspicace a-t-il pu vivre neuf ans esclave de cette conception absurde? Parmi les raisons qu'en donne Papini, il y en a une qui ne manque pas de pénétration psychologique :

« Le fils déchiré de Patricius et de Monique trouvait dans le manichéisme comme la justification ou, mieux, comme le reflet de sa propre nature. Le dualisme manichéen s'appliquait singulièrement à la dualité augustinienne. Augustin éprouvait en lui, comme une expérience de chaque jour, la lutte du bien et du mal, de la lumière et des ténèbres. Il constatait la présence en lui de deux âmes dont l'une cherchait à le conduire à la sagesse et à Dieu, tandis que l'autre le ramenait aux ambitions, le roulait dans les luxures... Ainsi le manichéisme adhérait à sa réalité personnelle, et Augustin, réciproquement, semblait être un miroir et une contre-épreuve du dogme manichéen » (p. 46).

Si Augustin lui-même ne dit mot de cette raison, c'est qu'elle était inconsciente, pense Papini. Cette considération ne déplaira pas à notre époque, où le rôle de l'inconscient est, non sans exagération, porté au premier plan. Ici, du moins, l'application en paraît fort heureuse. Qui dira à quel point des convictions qui semblent tout intellectuelles poussent leurs racines profondes dans les fibres du cœur et jusque dans les entrailles du corps humain?

Cela nous aide à comprendre une idée sur laquelle Papini revient plus d'une fois, que la conversion d'Augustin ne doit pas être considérée comme une série d'étapes intellectuelles, une ascension d'une vérité à une vérité plus haute. Ce fut en réalité un labyrinthe, une crise à la fois philosophique, sentimentale et morale. C'est l'homme tout entier, et non seulement son esprit, qui lutta contre Dieu, durant tant d'années, au prix de tant d'angoisses, d'élévations et de chutes, jusqu'à ce qu'enfin Dieu l'emportât définitivement.

Encore ce triomphe, tout complet qu'il fût, ne fit pas d'Augustin, du jour au lendemain, un saint accompli. Il est touchant de l'entendre, douze ans après sa conversion, se plaindre que « certains appétits de sa vieille nature le troublent » toujours, et que « la vie lui apparaît encore comme une tentation *sine ullo interstitio* » (p. 215).

Et ici Papini, répondant à l'avance aux détracteurs de sa propre sincérité, qui voudraient découvrir chez lui « cette absolue et parfaite nouveauté que leur incompetence exige » nous donne, sur la psychologie du converti, une admirable page, tout imprégnée de son expérience personnelle.

Je me contente de la signaler, comme tant d'autres qui mériteraient d'être relevées : la fine comparaison entre Ambroise et Augustin, deux saints si différents et qui restent si étrangers l'un à l'autre (il y a dans le surnaturel autant de variantes que dans la nature) (p. 74); la joie et la gaieté d'Augustin à Cassiciacum après les transes de Milan (p. 142); les pages d'une magnifique profondeur sur le don qu'avait le saint d'unir en lui les extrêmes sans s'abandonner à un seul : « Il se range toujours au parti de la vérité intégrale, jamais à celui de l'exagération, ni encore moins du compro-

mis » (pp. 245-249); la belle synthèse des trente-quatre dernières années de sa vie et de son influence à travers les siècles (p. 194); enfin, l'évocation finale de ce grand évêque d'une petite cité africaine, absorbé par « le souci quotidien de son maigre mais rétif troupeau » (p. 260). « Cet homme qui, pour nous, se dresse comme la plus lumineuse cime de la chrétienté au cinquième siècle est demeuré trente-cinq ans à la tête d'un pauvre diocèse, aux prises avec une plèbe ignorante, importune et rétive, qui l'aime, peut-être, mais ne le comprend pas ».

Revanche divine, au quinzième centenaire après sa mort, sa seconde vie prend dans l'Eglise un nouvel épanouissement, et jamais plus elle ne finira. Aussi longtemps qu'il y aura des hommes sur terre, on lira ses *Confessions*, comme lui-même relisait les Psaumes de la pénitence. Ainsi ce sublime colloque d'une âme repentante avec Dieu fait écho, après quinze autres siècles, au cri de repentir d'un David. Ces deux voix ne se tairont plus dans l'Eglise; toujours les pécheurs que sont les hommes emprunteront à l'une et à l'autre les accents qui suppléeront à l'indigence de leur appel vers la miséricorde divine.

PAUL HALPLANTS.

## Il était un petit navire...

L'habitude de chausser du 45 finit par tourmenter mon ami d'un furieux désir : celui de posséder un bateau, un vrai, qui allât sur l'eau.

Quel intellectuel n'a pas sa marotte?

Auquel n'arrive-t-il pas de se dédoubler, — ou plus exactement peut-être de se révéler, — dans un second soi-même, plus proche du moi véritable, parce que moins bridé, plus spontané?

Vous voyez, là-bas, ce bon colosse, aux épaules de gorille? Il publie de charmants petits vers. Et ce petit bourgeois replet, d'allure inoffensive? Il fait de la boxe tous les matins.

Ainsi mon ami. A le voir nous eussiez cru que si le plancher des vaches n'avait pas existé, il l'aurait inventé. Oui. Et bien, avec ses faux airs de terre-à-terre c'était, au fond, un aquatique. A telle enseigne qu'un jour, incapable de résister plus longtemps aux appels de la grande caline, il résolut de se procurer un bateau.

Avez-vous bien mesuré tout ce que cela représente : se procurer un bateau? Et l'immensité du choix que cela réserve? C'est bien plus compliqué que d'acheter une automobile, qui a toujours quatre roues et un moteur. On n'imagine pas de devoir hésiter entre une automobile à moteur et une automobile à voile. Pour les bateaux, bien. Et même parmi les navires à vapeur, que prendre? Un navire de guerre ou un navire marchand? Un navire de guerre fait évidemment plus riche : un cuirassé, même déclassé, ou un croiseur, ou à la rigueur un torpilleur peint en rouge, fait toujours de l'effet. Mais cela manque de confort. Tandis qu'un ancien transatlantique hors d'usage, mais bien verni...

Et si d'autre part, pour l'une ou l'autre raison, on préfère la voile à la vapeur. Pour un motif de sentiment et de poésie, par exemple. Croit-on qu'on n'ait pas encore l'occasion d'hésiter cent fois? Tant d'articles sont offerts : chaloupe, pirogue ou gondole, brick, frégate ou goélette, — galion ou galiote, corvette ou brigantin.

Mon ami réfléchit longtemps, et finit par se décider pour un bac à moules.

J'exagérerais en prétendant que ce soit un somptueux bâtiment. Cela ne l'empêche pas d'avoir dix mètres bien comptés de la poupe à la proue, et autant de la proue à la poupe. Je mentirais encore en affirmant que l'architecte de cette unité est mort de méningite. Il n'en est pas moins vrai qu'elle est construite d'honnêtes matériaux, bien chevillés, et qu'à tout prendre l'objet ressemble incontestablement plus à un bateau qu'à un abat-jour.

Ce qu'il a de plus remarquable, ce sont les deux oreilles d'élé-

phant qui lui pendent de chaque côté, et dont les bouts trempent dans l'eau. Cela ne sert évidemment pas à empêcher les flancs de *Marie-Thérèse* (c'est le nom du bateau) de s'abîmer au contact des rives qui se rapprocheraient trop fort, ou des piliers de quai qui les caresseraient un peu brutalement. Si telle était la destination de ces appendices, je leur reprocherais de ne pas protéger toute la longueur du bateau, qui en a bien besoin. Non. Je m'obstine à croire qu'il s'agit là d'un ornement somptuaire, qui rappelle étrangement une paire de boucles d'oreilles accrochées à des lobes de douairières.

Ces accessoires nous intéressent d'ailleurs médiocrement. L'essentiel, c'est ce que contient la carène de *Marie-Thérèse*. Dans son jeune temps, je l'ai dit, elle servait de réceptacle à des mollusques lamellibranches dont le nom savant est *mosselen*. Son affectation à un usage plus humain nécessita la modification de son architecture interne, suivant des données largement inspirées du *Mauretania* et du *Paris*. L'ancien bac est actuellement divisé en deux cabines principales, flanquées d'une troisième, plus petite, dénommée de ce chef cabinet, et qui sert de cuisine. Partout la hauteur de plafond est calculée pour qu'on s'y cogne.

Au milieu du pont est planté un haut piquet que mon ami (très versé dans la terminologie nautique) appelle un mât. Comme il n'y en a qu'un, il est indifféremment et à tour de rôle, mât de misaine, grand mât et mât d'artimon. Mon ami orne ce grand bâton de loques qu'il baptise de vocables variés, évoquant l'idée d'une volière; il me semble l'avoir entendu prononcer perruche, perroquet, et grand cacà d'oie. Mais je n'en suis pas rigoureusement sûr, étant très ignare en la matière et n'ayant jamais voulu l'importuner en lui demandant des précisions qui ne regardent pas un profane.

D'ailleurs, une fois à son poste de commandement (juste devant le cabinet), mon ami n'est plus guère abordable. On sent immédiatement qu'entre lui et vous il y a toute la distance qui sépare le simple passager du maître à bord après Dieu. Ce n'est plus l'ami, — c'est le capitaine. Ce n'est plus un homme, — c'est une fonction, une fonction surmontée d'une casquette, signe visible de l'autorité et digne de faire baver d'envie tous les officiers de l'*Île-de-France*.

Ce capitaine a un second : Petrus. Vieux loup de mer boucané, aussi droit sur ses quilles que *Marie-Thérèse* sur la sienne, malgré ses douze lustres bien accrochés. Un homme-orchestre, ce Petrus, à la fois pilote, navigateur, pêcheur, cuisinier et steward, le tout dans une forme primitive s'exprimant en un jargon scaldique que seuls les phoques doivent bien comprendre.

Mais chut! L'heure est passée des présentations. Nous voici en action. Dans la métropole enfiévrée nous sommes arrivés, nantis de provisions et de couvertures; par les entrepôts géants, le long des quais hérissés de mâts et de cheminées évoquant les Levants mystérieux et l'émerveillement des tropiques, entre des murailles de café et des montagnes de caoutchouc, l'imagination déambule et s'exalte... La mer, les embruns, l'âpre saveur saline, les nuits étoilées, la solitude, l'immensité...

Comme première immensité, celle très réduite de *Marie-Thérèse*. Mais baste, qu'importe le bateau, pourvu qu'on ait l'ivresse! L'horizon ne paraît-il d'ailleurs pas d'autant plus vaste que le navire est plus petit?

Embarquons donc! Nos personnes, nos vivres, nos plaids et notre artillerie. Car nous armons en chasse, à cause des phoques. Et puis l'on ne sait jamais ce qui peut arriver.

Voici l'heure : à Dieu va! *Marie-Thérèse* s'était attaché Anvers par une grosse corde; froidement, Petrus dénoue la corde et laisse courir Anvers. Les quais s'éloignent et la belle aventure commence. Par l'Escaut et la mer, nous sommes en communication directe avec l'océan Indien, les glaces polaires et la mer des Sargasses. Je me sens frère de Magellan, des Vespuce et de Vasco de Gama. Et aussi d'Alain Gerbault.

Avec la grâce d'un pataud, *Marie-Thérèse* progresse dans les eaux bienveillantes du fleuve, entre des prairies et des moulins, et des vaches qui, faute de trains, nous regardent passer avec sympathie, mais aussi un certain désappointement parce que nous ne faisons pas de fumée.

J'apprécie que *Marie-Thérèse* ne soit pas un sous-marin. Le soleil illumine sa carcasse requinquée et l'inonde de poésie. Non, il n'est pas vrai que ce soit un vieux sabot. Voyez comme son étrave fend les flots sans effort sous la poussée du vent qui fait bomber ses voiles comme un torse de bellâtre. Est-il une suspension d'automobile, existe-t-il un moteur sans soupapes qui puissent, avec

autant de souplesse et de douceur, faire voler *Marie-Thérèse* par-dessus les eaux lourdes de l'Escaut?

Amis, la matinée est belle. Libres et en bras de chemise, cinglons vers l'infini...

Une dilatation de l'âme se traduit facilement par un besoin de manger.

— Petrus, à vos fourneaux! Faites chanter l'eau dans la bouilloire. Et vous autres, repassez les grands couteaux; sortez le pain du bissac; monnaye le saucisson en rondelles multiples et égales; battez les œufs et mélangez dans la proportion idoine la chicorée et le café moulu.

Amis, la matinée est belle!

Impassible, le capitaine a pris la barre délaissée par Petrus. D'un œil aigu, il scrute les lointains.

— Focababor!

Le langage des marins m'a toujours paru hermétique. Au lieu de parler comme tout le monde, et de désigner l'avant d'un bateau par son vrai nom, qui est l'avant, et l'arrière par son appellation véridique, qui est l'arrière, ils inventent proue et poupe. Pur snobisme qui les grandit à leurs yeux dans la mesure où ils sont abscons pour le vulgaire.

— Focababor! Focababor!, m'écriai-je à mon tour, sans savoir si par là j'annonçais que le feu était aux soutes (comme je l'ai déjà lu dans des romans), ou que le gouvernail nous avait faussé compagnie.

— Focatribor!, continua mon ami, en jetant un nouveau regard vers la droite.

Focababor, — focatribor, — sabord et Labrador Soit! Je veux bien, après tout.

— Il y en a bien vingt!

— De quoi?

— De phoques...

De phoques. J'y suis! Phoques à babord, phoques à tribord. Encore ce satané jargon, au lieu de dire tout simplement : phoques à gauche, phoques à droite, phoques partout.

Branle-bas de combat. L'équipage masculin vole aux armes, représentées par un fusil de guerre. On l'épaule sur le bastingage. Minutieux calculs : distance, vitesse du bateau, direction du vent, âge de la sœur du capitaine.

Feu!

Ce n'est pas grand, une tête de phoque; une balle de Mauser non plus. Pour que celle-ci entre dans celle-là, il faut un concours de circonstances qui ne se rencontrent pas à chaque pression de gâchette. Ce qui fait qu'il reste encore énormément de phoques pour la semence, après une croisière de *Marie-Thérèse*.

— A vos fourneaux, Petrus, à vos !..

A ce moment un choc, suivi d'un brusque arrêt, fit craquer *Marie-Thérèse* de la quille à la pomme du mât, tandis que son capitaine, redressant le gouvernail d'une main et sa casquette de l'autre, s'écriait, comme la vigie de Colomb (Christophe) : « Terre! ».

Le bac à moules venait, en effet, de s'échouer.

C'est un accident qui arrive, comme il advient au cycliste débutant d'être hypnotisé par le caillou qu'il veut éviter, et de rouler droit dessus. Il y avait, en cet endroit, dans l'Escaut, une bouée; 272 mètres d'espace libre à sa droite, et 315 mètres à sa gauche. *Marie-Thérèse* piqua en plein milieu du banc de sable qu'elle avait la possibilité d'éviter cent fois.

— Comment expliques-tu cela?, demandai-je au capitaine.

— C'est bien simple; le dragage du fleuve est saboté.

C'est possible, après tout.

CH. DU BUS DE WARNAFFE.

#### AVIS IMPORTANT

Il ne sera plus donné suite aux demandes d'envoi d'exemplaires de la « Revue catholique des Idées et des Faits » non accompagnées du coût des numéros demandés.

## Une conférence au « Faubourg »

## Daniel dans la fosse aux lions

Les lions n'ont pas dévoré M. l'abbé Omer Englebert! Il a pu en toute tranquillité exposer au public si curieux, et si décevant à la fois du *Faubourg*, l'essentiel de la doctrine évangélique et s'y faire applaudir avec respect, et parfois avec enthousiasme. On connaît en Belgique le *Club du Faubourg* et je n'aurai pas long à dire pour présenter cette extraordinaire institution due à l'esprit hardi, inventif, et à la souriante autorité de son organisateur, je dirai volontiers de son inventeur, M. Léo Poldès. Il fallait une maîtrise inouïe de ses nerfs et de sa pensée intime pour faire se rencontrer, sur la même tribune, à la même heure, et dans le même lieu, les idées religieuses, esthétiques, morales, de politique et d'art, voire de police, les plus contradictoires; — déchaîner les passions les plus furieuses et les apaiser d'un sourire, d'un mot drôle, d'un réveille-matin, sans jamais recourir aux agents municipaux, ni même à ces équipes de jeunes gens — il s'en trouve dans tous les partis politiques — qui rossent ou expulsent de la salle tous ceux qui ne partagent pas l'avis des orateurs! Léo Poldès a réalisé, quelles que soient ses opinions personnelles et ses convictions intimes (et elles doivent être bien curieuses à connaître, à moins que ce soit l'universel scepticisme), Léo Poldès a réalisé, dis-je, la véritable tribune de la pensée libre, ou d'une expression moins péjorative, de la liberté de parole.

Il se trouve cependant que ceux qu'on nomme chez nous des « gens de droite » ou « bien pensants », ont une certaine crainte de la tribune de Poldès, et n'en font qu'un usage « modéré », aussi modéré que leurs énergies civiques et que leurs ambitions morales. Alors que MM. Caillaux, Herriot et consorts sont chez eux au *Faubourg*, les « gens de droite » n'y font que de très rares apparitions. Qu'en résulte-t-il? Que les auditeurs se sont peu à peu recrutés presque exclusivement à « gauche », ou mieux parmi ce « Français moyen », rouspéteur et intelligent, amateur de discussions d'idées, finalement de bonne foi, mais d'une ignorance qui n'a d'égalés que son outrecuidance et son impressionnabilité. Au surplus pacifiste et anticlérical de naissance, avec des sursauts patriotiques et religieux qui sourdent parfois brusquement du tréfonds de son âme.

C'est devant un public aussi bizarre, aussi dur à mener vers une conclusion logique, aussi houleux, aussi agité par l'« esprit parisien », capable de renverser en une seconde l'échafaudage le plus savant par une interruption faite à point, que M. l'abbé Englebert est venu exposer les plus graves des préoccupations de l'âme humaine : la Religion — « chose excellente » —, l'enseignement du Christ, cime merveilleuse, — l'Église (organisation du sentiment religieux), — chose nécessaire; — enfin de ce mot qui, en France, a une portée formidable, le cléricalisme. M. l'abbé Englebert, qui nous connaît bien, a rappelé, à propos de la dernière crise ministérielle, comment en France on se dispute entre cléricaux et anticléricaux à propos de pommes de terre et de navets.

M. Englebert « a eu » ces Parisiens en les prenant par leur faible; l'esprit, des élans du cœur, une admirable compréhension de la justice et de la charité évangélique. Tour à tour simple et pathétique, profond et homme de la rue, apôtre et polémiste, il a vite conquis l'attention, puis l'estime de ce public de quatre mille personnes, venues de tous les coins de l'univers social, hostile à priori à toute religion, confondue avec l'odieux, le trois fois odieux cléricalisme. M. Englebert fut applaudi à tout rompre lorsqu'il donna la magnifiquement exacte définition du cléri-

calisme : « l'utilisation du sentiment religieux pour des buts politiques ou personnels » : l'intérêt égoïste usurpant les voiles de la religion. La salle éclata unanimement de plaisir d'entendre enfin un prêtre, un vrai prêtre, attaquer sans ambages ce cléricalisme et déclarer pour conclure son discours que « Dieu n'est point clérical » et que le Christ n'a jamais prétendu mettre le clergé, ni les fidèles en état d'impeccabilité.

On ne s'attendait pas à de si nettes, à de si catholiques déclarations contre les tartufes et les dévotes. Là où on croyait entendre défilé de pieuses et incolores exhortations, on écouta un pittoresque et splendide sermon issu de la plus ardente charité évangélique dont le curé Pecquet lui-même fût devenu jaloux! Jusqu'à quel point la bonne semence a porté dans ces âmes généralement désemparées : c'est le secret de Celui qui scrute les reins et les cœurs; mais de toutes parts s'élevèrent des regrets que nous avons le strict devoir d'enregistrer. Le premier contradicteur de M. Englebert fut le médecin psychiatre bien connu au *Faubourg* et dans la science de gauche (car en France nous avons des savants de droite et des savants de gauche, hélas!), le docteur Vachet qui a pris souvent la parole en Belgique. Eh bien, il a déçu son auditoire! Celui-ci s'attendait à une diatribe bourrée d'arguments scientifiques et de profession de libre pensée : il a été surpris d'entendre un homme ému qui, déclarant sa position d'incroyant, a cependant rendu hommage à l'abbé Englebert et à l'exposé de la doctrine chrétienne fait par lui : regrettant toutefois que tous les chrétiens, prêtres ou laïques, ne donnent pas l'exemple évangélique, et que trop souvent on rencontre des cléricaux, là où ne devraient se trouver que des disciples du Christ.

Prenant moi-même la parole, à mon tour, pour quelques instants, j'ai fait observer à ce public qui n'entend guère au *Faubourg* que des prêtres en délicatesse avec leur Ordinaire ou d'une charité peu manifeste, que le langage de l'abbé Englebert représentait la vraie doctrine de l'Église, et que je regrettais, avec le public, que la presse catholique en France n'ait pas la verdeur solide des presses catholiques allemandes, italiennes, anglaises ou belges — et je citais ici notre revue — dans lesquelles la religion du Christ n'est environnée d'aucune fausse pudeur, d'aucune crainte de heurter les « bien pensants », mais va droit et haut le front vers les difficultés. Je relevais combien les traces du jansénisme sont encore visibles chez nous, et combien cette abominable hérésie, vraie religion de Tartufe, a détourné les consciences françaises d'une conception avant tout charitable de la religion du Christ.

Les contradicteurs — il y avait aussi des contradictrices — qui m'ont suivi, ont énoncé des regrets analogues. Je parle des orateurs sérieux, et non des marionnettes comme une certaine doctoresse Pelletier ou cet anarchiste suisse, qui semblent avoir été engagés par Léo Poldès pour le plus grand amusement de l'auditoire!

Faut-il conclure? Et conclure franchement? J'ai envié la Belgique catholique de posséder des prêtres qui ne craignent pas les publics du genre de celui du « Faubourg ». A part le très courageux abbé Violet, nous n'avons pas, à Paris, de voix qui parlent aussi hardiment sur une tribune étrangère au chœur. Nous faisons hélas, et partout, trop de politique, je n'ose pas dire trop de cléricalisme. Nous craignons trop de gens en place et voulons satisfaire trop de monde à la fois. Nous n'allons pas assez hardiment nous jeter dans les flammes de la charité pour sauver les âmes de nos frères, même et surtout s'ils sont radicaux ou socialistes!

Voilà ma conclusion, aussi franche que l'a été la conférence, le très beau sermon, de M. l'abbé Englebert. Et si je dois formuler un vœu, c'est qu'il revienne bientôt parmi nous, et pour des

publics « mécréants », comme celui du « Faubourg » : c'est là que son éloquence simple et prenante, parce qu'elle part du cœur de Jésus, peut exercer le plus profitable apostolat.

PHILIPPE DE ZARA.

## Après la rupture

Nous croyons avoir eu l'occasion déjà de parler dans les colonnes de la *Revue* du rôle fort important joué par la religion dans la vie de l'émigration russe. Celle-ci est en majorité d'une grande piété et se cramponne à la religion orthodoxe avec ténacité et tendresse. Dans cette piété, il entre certainement une forte dose de patriotisme : pour la plupart des émigrés, l'orthodoxie russe est comme un lambeau de la patrie perdue (à jamais, je le crains bien); cependant il serait tout à fait inexact de mettre uniquement sur le compte d'un nationalisme exacerbé, d'une nostalgie de la patrie absente, l'intensité des sentiments religieux qui animent tant d'exilés. Nombreux sont les intellectuels, les bureaucrates aussi peut-être, qui étaient absolument indifférents aux questions religieuses dans la Russie d'autrefois et dont la piété est aujourd'hui notoire. Ceux-là même dont les sentiments intimes dans ce domaine n'ont vraisemblablement guère changé, font montre à l'égard de la religion orthodoxe d'un profond respect. Le prestige du clergé, des évêques notamment, a, comme il fallait le prévoir, grandement bénéficié de ce renouveau religieux. De nouvelles églises s'élèvent de divers côtés; les églises existantes sont entretenues aux frais des fidèles, alors que la plupart de ceux-ci sont eux-mêmes dans le plus grand dénuement. Les exemples de cette mentalité nouvelle (dans l'ancienne Russie, les classes cultivées étaient d'une façon générale d'une piété plutôt relative, l'*intelligentsia* radicale était même franchement hostile à toute religion), ces exemples, disons-nous, abondent, et il en est de fort émouvants (1). Aussi, la majorité des émigrés réagit-elle douloureusement contre tout événement de caractère négatif ou simplement anormal se produisant dans la sphère religieuse. Les dissensions de ces dernières années au sein de l'Eglise émigrée l'ont, dès lors, péniblement émue. Il est permis, estimons-nous, de regretter que ces sortes d'épreuves ne lui aient pas été épargnées et que ces prélats russes, que tant de vénération entoure, ne soient pas allés jusqu'à l'extrême limite des concessions possibles, n'aient pas fait plier des « principes » surannés, n'aient pas voulu peut-être imposer silence à leur amour-propre ou à leurs ambitions personnelles, plutôt que de donner le peu édifiant spectacle de leurs querelles à tant de femmes et d'hommes croyants, contre lesquels le Destin ne s'acharne déjà que trop et qui ont trouvé une consolation suprême dans leur religion...

\* \* \*

A cours des premières années d'émigration, l'Eglise russe à l'étranger avait été gouvernée par un Synode d'évêques siégeant à Karlovtsi (Yougoslavie). Le métropolitain Platon, chef de l'Eglise orthodoxe aux Etats-Unis, et le métropolitain Euloge (qui, après

(1) Notons en passant que cet essor pris par le sentiment religieux chez les émigrés montre clairement que le César-papisme d'autan, reproché souvent (à juste titre) à l'Eglise russe n'était qu'un aspect transitoire et subsidiaire de l'Orthodoxie russe. L'Empire s'est effondré, mais cette Orthodoxie lui a survécu, et là où elle n'est pas odieusement jugulée par le marxisme bolchéviste, elle perdure ou même s'épanouit.

Belgrade, commença par résider à Berlin, puis se transporta à Paris) faisaient partie de ce Synode. En 1926, il y eut rupture.

Les détails de cette rupture ne sauraient intéresser nos lecteurs. Il nous suffira de dire que Mgr Euloge tenait directement ses pouvoirs de chef des églises russes d'Europe occidentale du patriarche Tykhon (mort en 1925) et qu'en cette qualité il se refusa à subir la suprématie du Synode présidé par Mgr Antoine Khrapovitsky, ancien métropolitain de Kiev. Le Synode se regardait de son côté comme le chef légitime de toute l'Eglise russe émigrée et traita comme nul et non avenu un ukase du Patriarche, toujours prisonnier des Soviets, le dissolvant. Bref, on ne parvint pas à s'entendre et à la fin de 1926 la brouille était consommée. De part et d'autre, les arguments tirés des canons furent constamment mis en avant (les canons inspirent aux émigrés russes une vénération instinctive et intense, bien que la grande majorité ne soit certainement pas en mesure d'en citer un seul); avouons qu'ils n'ont guère servi à clarifier la situation. Ce duel d'artillerie dure toujours; il s'est cependant plutôt assoupi ces derniers temps.

Mgr Platon a depuis gouverné en toute indépendance l'Eglise orthodoxe d'Amérique, abstraction faite de quelques schismes et d'un antimétropolitain (Kedrovsky) suscité par le Synode non-patriarchiste de Moscou. Mgr Euloge a adopté, lui, une ligne de conduite différente. Lorsqu'il eut semblé en 1927, à la suite d'une lettre pastorale du métropolitain Serge de Nijni-Novgorod, *locum tenens* du « gardien du siège patriarcal » (le métropolitain Pierre déporté), que l'Eglise de Russie était revenue, toutes proportions gardées, à un semblant de vie normale, Mgr Euloge s'empressa de reconnaître, avec certaines réserves vagues, la suprématie de Mgr Serge...

Ce geste était, cela va sans dire, gros de dangers. Comment, en effet, reconnaître l'autorité d'un prélat sous la coupe des Soviets, privé de toute liberté, mis dans l'impossibilité de faire connaître toute sa pensée, très probablement contraint parfois d'exprimer des opinions qui ne sont pas les siennes, constamment menacé de voir tomber sur sa tête branlante de vieillard l'immonde épée de Damoclès du Guépéou? Comment ne pas voir qu'en reconnaissant, sans que rien, absolument rien l'y obligeât, cette autorité, le métropolitain Euloge entr'ouvrait la porte aux plus insidieuses, aux plus dangereuses infiltrations? Combien était plus sage l'attitude du Synode de Karlovtsi répondant à Mgr Serge, après sa déconcertante lettre pastorale : *Nescio vos!*

Il va sans dire en outre que l'attitude adoptée par le métropolitain russe de Paris forçait, désormais, l'Eglise aux destinées de laquelle il préside à se départir, à l'égard de l'odieux marxisme moscovite de toute hostilité déclarée. Pas de politique : tel fut le mot d'ordre donné par Mgr Euloge à son clergé. Certes dans une situation aussi pénible et aussi complexe, la modération peut s'imposer parfois même à l'égard de l'Antéchrist rouge; la neutralité affichée et recommandée par le métropolitain ne nous en paraît pas moins, d'une façon générale, très déplacée. Elle fut poussée si loin qu'en novembre 1927 l'Eglise eulogienne garda le silence à l'occasion des dix ans révolus du régime bolchéviste, alors que l'Eglise « conciliaire » (celle de Karlovtsi) fulminait un mandement retentissant.

Pendant quelque humble qu'il se fit, le métropolitain Euloge ne pouvait pas ne pas élever parfois la voix pour s'associer aux protestations provoquées par les agissements des Soviets. Il en fut ainsi au commencement de 1930 à l'occasion de la belle croisade déclenchée dans le monde presque tout entier contre les odieuses persécutions antireligieuses en Soviétie.

A cette occasion, hélas, le métropolitain Serge se révéla à nous, une fois de plus, sous un jour déconcertant, prenant la défense des Soviets, injuriant le Pape et l'Archevêque de Cantorbéry, éveillant chez les honnêtes gens de toutes les opinions et de toutes

les confessions, nous semble-t-il, un sentiment de stupeur intense mêlée — tranchons le mot — de quelque écœurement...

Certes, on ne saurait exiger l'héroïsme ni le martyre de personne... surtout si on se sent soi-même en sécurité. Soit. Passons. Mais une chose était claire : ou bien le métropolitain Serge était un prélat indigne, ou bien il était de toute évidence un simple jouet entre les mains des dirigeants de l'U. R. S. S. Dans l'un et l'autre cas, la rupture s'imposait.

Mgr Euloge n'en fit rien. Mais en juillet 1930 un ukase du métropolitain Serge le déposait quand même. Son attitude « apolitique » ne l'avait pas sauvé. Il s'était associé à Londres à une imposante cérémonie religieuse inspirée par les persécutions soviétiques; il avait dit à Paris des prières publiques pour le repos de l'âme de certaines victimes des Soviets. C'est pour ces raisons que le métropolitain Serge le frappa; elles figurent en toutes lettres dans l'ukase de révocation!!

Lors de la Révolution russe, de mars 1917, le Soviet des députés ouvriers, paysans et soldats qui se dressait aussitôt en face du Gouvernement Provisoire, déclarait qu'il reconnaîtrait ce dernier — selon une formule devenue célèbre — « dans la mesure où... ». Ce *postolkou-posolkou* nous est revenu à la mémoire à propos de la tournure prise en juillet 1930 par les relations entre les deux métropolitains. Fort de l'avis d'un congrès diocésain convoqué à Paris, Mgr Euloge refusa de se soumettre. Il avait, estimons-nous, tout à fait raison, en principe; mais n'eût-il pas agi plus intelligemment et n'eût-il pas épargné à ses diocésains bien des moments pénibles, bien des angoisses, en rompant dès le début avec — qu'on nous passe l'expression — la marionnette mitrée dont le Guépéou tire de toute évidence les ficelles? *Postolkou-posolkou...*

Une correspondance s'engagea alors entre la rue Daru à Paris et Moscou dont nous savons... ce que le métropolitain Euloge et sa chancellerie veulent bien nous révéler. Mgr Serge consentit, moyennant certaines conditions, à revenir sur son ukase, mais ces conditions ont été jugées ne pouvoir être admises (elles impliquaient *inter alia* un désaveu formel de l'attitude du congrès diocésain de 1930).

Menacé d'une suspension *a divinis* s'il s'obstinait, Mgr Euloge ne s'en est pas moins décidé, cette fois, à franchir le Rubicon. Rupture il y a donc. Mais l'horizon n'est pas sans nuages.

Le métropolitain Euloge a quatre prélats sous ses ordres (dont Mgr Alexandre Nemolovsky, évêque des églises russes de Belgique et de Hollande). Sur ces quatre prélats, trois l'ont approuvé. Mais le quatrième a déclaré obéir en tout au métropolitain Serge.

Les antécédents de cet évêque sont curieux. Sous le régime Wrangel en Crimée, Mgr Benjamin était évêque de Simphéropol et Sébastopol et *protopresbyter* de l'armée et de la flotte blanches. Il lui arrivait, nous a raconté le regretté général, de prononcer des sermons à tendances politiques à ce point réactionnaires, que le général se voyait obligé de lui demander instamment de mettre une sourdine à son zèle et de ne pas le compromettre. Plus tard, Mgr Benjamin siégea à Karlovtsi, plus tard encore — après les événements de 1927, si nous avons bonne mémoire, et la lettre pastorale par laquelle le métropolitain Serge déclarait se rallier aux Soviets — il vint s'échouer sur les bords de la Seine où Mgr Euloge commit l'imprudence de lui laisser prendre, au nom du métropolitain Serge, la direction effective de cet Institut russe de théologie orthodoxe de Paris, dans lequel les admirateurs du métropolitain voient son plus beau titre de gloire (1).

Dès l'été dernier, Mgr Benjamin avait déclaré accepter l'ukase du métropolitain Serge révoquant Mgr Euloge. Il a encore accentué cette attitude aujourd'hui. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ignorons s'il y a là le germe d'un nouveau schisme. Mgr Eléu-

(1) Aux dernières nouvelles Mgr Benjamin semble avoir été tout récemment relevé de ses fonctions d'inspecteur.

thérius, métropolitain orthodoxe de Lithuanie, que Moscou a désigné pour prendre la place de Mgr Euloge réussira-t-il à fonder en Occident une troisième « Eglise » dont Mgr Benjamin serait le *spiritus rector* en attendant mieux? C'est là une éventualité qui nous paraît fort invraisemblable nonobstant la terreur quasi-mystique que les « canons » inspirent à tant d'émigrés. Ne pronostiquons cependant pas. Attendons.

\* \* \*

En brisant — provisoirement et après quelles hésitations! — le lien qui le rattachait à Moscou, Mgr Euloge a demandé au patriarcat de Constantinople de prendre l'Eglise eulogienne sous sa protection. Cet appel n'est certes pas de nature à déplaire à la « Grande Eglise » (*Megalé Ekklesia*) à laquelle les événements de ces dernières années ont déjà permis de recommencer à jouer dans l'Orient orthodoxe un rôle qui, depuis bien longtemps, n'était qu'un lointain souvenir. Le patriarcat (auquel l'Orthodoxie reconnaît, on le sait, une primauté d'honneur mais aucune autre) est intervenu plus d'une fois dans les conflits entre diverses parties de l'Eglise orthodoxe, statuant en dernier ressort : chose que vraisemblablement il ne se serait jamais permise si l'effondrement du tsarisme n'avait créé dans la sphère religieuse une situation toute nouvelle. C'est ainsi que Constantinople a sanctionné, contre les résistances du patriarcat de Moscou, l'« autocéphalie » (indépendance) de l'Eglise orthodoxe de Pologne, dont le chef (métropolitain Dionysius) a même reçu du patriarche œcuménique un titre nouveau, celui de « Béatitude ». Aujourd'hui, voilà ce patriarche appelé à prendre sous sa haute protection l'Eglise eulogienne; cela doit changer agréablement le Phanar des humiliations que lui fait subir le régime kémaliste, lequel, on s'en souvient, faisait sans autre forme de procès expulser de Turquie, il y a quelques années, à titre de Grec « échangeable » Constantin VI, élu patriarche par le Synode de Constantinople pour succéder à Grégoire VII.

Mgr Euloge estime donc apparemment que son Eglise ne saurait se suffire à elle-même; plutôt que de la savoir indépendante et jouissant d'une large liberté de par la législation tolérante de l'Occident « pourri » (à tout seigneur tout honneur : cette épithète a été appliquée à l'Europe occidentale par les slavophiles du XIX<sup>e</sup> siècle), il préfère la voir, soit inféodée dans une certaine mesure tout au moins à un prélat complètement domestiqué par les Soviets, soit placée sous la tutelle de Photius II. Cette dernière solution est certes la meilleure des deux. Et cependant...

« Les Grecs sont restés gens astucieux jusqu'à nos jours », écrivait, il y a neuf siècles, le chroniqueur russe Nestor. Les événements qui se sont écoulés depuis n'ont pas réfuté le bien-fondé de cette affirmation. Nous souhaitons ardemment que la confiance mise par le métropolitain Euloge dans le Phanar soit justifiée. Nous ne pouvons oublier cependant que le successeur de saint Jean Chrysostome n'est aujourd'hui que l'humble vassal du Ghazi (Kémal) et de son gouvernement et que ceux-ci sont, d'autre part, les amis des dirigeants de Moscou. Nous nous souvenons, en plus, du précédent de la Bosnie-Herzégovine. En 1878, l'Autriche-Hongrie occupait ces deux provinces turques en vertu d'une des clauses du traité de Berlin. Les populations orthodoxes y reconnaissaient l'autorité spirituelle du patriarche œcuménique. Il était de l'intérêt de la monarchie danubienne d'y substituer une autorité différente se trouvant sous l'emprise de Vienne. Des pourparlers s'engagèrent avec le patriarcat qui aboutirent. Et si nos souvenirs ne nous trompent pas, celui-ci se fit indemniser pour la concession qu'il consentait au gouvernement de Sa Majesté impériale et royale apostolique, en espèces sonnantes et rébuchantes.

Et voilà un précédent qui n'est pas très encourageant!

*Tempi passati...* Espérons-le. La possibilité d'une pression soviétique sur le Phanar par l'intermédiaire du gouvernement turc n'en subsiste pas moins dans tous les cas. Ne soyons pas trop pessimiste cependant. Tout en les haïssant, je crois les bolchéviks très intelligents. Je dois dire toutefois que dans la question religieuse russe, ils me semblent avoir certainement manqué de doigté et d'adresse. Ils se sont montrés ici les dignes héritiers de

cette *intelligentia* radicale qu'ils ont anéantie aux trois-quarts et qui, organiquement, était totalement étrangère à tout ce qui relevait de la religion. Ils auraient pu être autrement redoutables s'ils avaient su s'y prendre. Espérons qu'il en sera de même dans l'avenir. On ne m'en voudra pas de ne pas préciser.

Comte PEROVSKY.

## Les idées et les faits

### Chronique des idées

#### Une étude de M. De Wulf sur le cardinal Mercier

De l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, embrassant les années 1927 à 1929, qui vient seulement de sortir des presses de l'Imprimerie George Michiels-Broeders, à Tongres, je désire détacher aujourd'hui quelques pages contenant la Notice nécrologique consacrée par M. M. De Wulf à S. Em. le cardinal Mercier, archevêque de Malines, professeur honoraire de la faculté de philosophie à Louvain. L'opportunité de cette mise en relief se justifie par l'inauguration récente de la chapelle commémorative du Cardinal à la métropole malinoise et par l'érection qui ne tardera plus guère du monument qu'on s'apprête à élever à l'Institut philosophique.

Je crois avoir lu toute la « littérature » du sujet, je ne connais rien d'aussi profond que ce portrait tracé par celui qui, devenu maître renommé à son tour, appartient à la première génération des disciples du Cardinal. C'est le philosophe, le penseur, le chef d'école qu'a voulu directement peindre M. De Wulf, mais, observant que tout Mercier est là, même l'Archevêque, le Cardinal, il a merveilleusement fixé l'unité de sa personne et de son œuvre. Déjà, en 1926, à l'occasion de la mort de Mgr Mercier avait paru dans la *Revue néo-scolastique*, sous la plume de l'éminent professeur, une étude remarquable : celle-ci, plus développée, nous apporte le témoignage autorisé, plus explicite encore, le jugement définitif de la plus indiscutable compétence sur le grand Cardinal. En attendant que l'histoire l'enregistre, il nous paraît nécessaire de le recueillir ici-même en tête de cette brève analyse.

« L'idée du renouveau (la scolastique de Thomas d'Aquin) était dans l'air. Des hommes comme Trendelenburg ou Jhering s'étaient ouverts en public sur la vitalité de la philosophie du moyen âge. Mais l'initiative d'un retour effectif au thomisme appartient à Léon XIII, qui, dès le début de son pontificat, lui donne de la consistance dans son encyclique *Aeterni Patris*. Nous ne craignons pas de dire que l'idée serait demeurée inefficace, si Léon XIII n'avait rencontré le seul homme de ce temps qui fit à même de la traduire en acte, Désiré Mercier. »

La même affirmation est répétée vers la fin de la Notice pour expliquer l'influence exercée par le savant et le philosophe sur le mouvement des idées contemporaines. « On peut répondre sans hésitation que Mercier a été le principal initiateur de la renaissance du thomisme dont l'action continue en profondeur et en étendue ; bien plus qu'il a imposé le néo-thomisme à l'attention de tous et qu'il lui a fait prendre rang parmi les systèmes entre lesquels un esprit averti du XX<sup>e</sup> siècle est appelé à faire son choix. »

Emanant d'un maître qui fait particulièrement autorité dans l'histoire de la philosophie et qui fut si étroitement mêlé à la renaissance du thomisme, de telles paroles sont décisives et la postérité ne peut que les entériner en reconnaissant dans Désiré Mercier le penseur, le pionnier de la rénovation thomiste, le chef d'école.

C'est en 1882, à l'âge de trente et un ans, que le rénovateur entre en scène, conçoit clairement son vaste projet, définit son programme et, avec une étonnante hardiesse, passe à l'exécution. Il apportait à cette tâche grandiose une rare indépendance d'esprit et la puissance de la volonté Renouer la tradition médiévale, interrompue par une longue anarchie, dut paraître à beaucoup une pure utopie, une folle gageure. Le monde de la pensée était envahi par des systèmes qui paraissaient assurés d'un triomphe définitif. Kant dont l'Allemagne avait fait un demi-dieu régnait sans conteste sur toutes les universités, la Sorbonne en tête ; le subjectivisme murait les esprits dans les données sensibles et ne leur permettait pas de s'évader de cette geôle. Le positivisme partageait avec lui la faveur des intellectuels, Spencer dont le succès fut immense se rencontrait en somme avec les kantistes en imposant le dogme de l'évolution universelle et celui du fait expérimenté unique source de la connaissance. L'éclectisme de Cousin, qui remonte au cartésianisme, s'égarait chez Vacherot jusqu'à se compromettre avec le monisme, ou se maintenait dans un groupe de catholiques, comme un spiritualisme à l'eau de rose, impuissant à sauver l'unité de l'être humain, réduit au vasselage dogmatique.

M. De Wolf place le jeune et hardi novateur en face de cette décomposition de la pensée, résolu à y opposer une philosophie qui fut la reine du passé, mais à laquelle la Renaissance avait ravi son sceptre, la philosophie de saint Thomas. La haute originalité de Désiré Mercier fut de comprendre qu'une telle révolution n'était possible que par l'acclimatation de la pensée thomiste dans le monde contemporain. Loin de l'isoler, de la tenir en chartre privée, il fallait la jeter dans le tourbillon des idées, la confronter avec toutes les philosophies régnantes et faire ainsi éclater à tous les yeux sa modernité autant que sa pérennité. Une absolue indépendance d'esprit présida chez le jeune maître à cette merveilleuse joute. Il cita à la barre de la réflexion philosophique tous les systèmes en faveur, leur fit leur procès, passa au crible le subjectivisme kantien et tous ses congénères, le positivisme de Comte et de Spencer, le cartésianisme et ses satellites, attentif, en ruinant ces philosophies aberrantes, à dégager l'âme de vérité qu'elles pouvaient recéler, les matériaux utiles dont il saurait tirer parti pour l'œuvre de reconstruction. D'autre part, avec la même largeur de compréhension, il n'entendit pas s'asservir à la scolastique mais là aussi il opéra une discrimination sagace entre les données fixes et les données transitoires.

Il ne se contenta pas de soumettre à l'épreuve de ces contra-

dictions la pensée thomiste, il résolut — et c'est la seconde marque de son originalité — de mettre la philosophie médiévale aux prises avec toutes les sciences naturelles. Il entreprit de démontrer que toutes leurs conclusions générales intéressant la nature intime des êtres se trouvaient en plein accord, en parfaite harmonie avec les principes du thomisme, avec ce réalisme modéré qui est à la base de ses conceptions sur la substance et les accidents, sur la matière et la forme, sur l'essence et l'existence.

Qu'allait-il sortir de là, de ce creuset où l'antique et le moderne semblaient entrer en fusion? Une philosophie rajeunie, raffermie, enrichie, faisant justice à la tradition occidentale et à toutes les exigences des temps nouveaux, à ce qui fut tout de suite appelé la néo-scholastique ou le néo-thomisme.

M. De Wulf raconte cette histoire, qui fut parfois un drame, en témoin, en acteur, avec sa clarté coutumière et son habituel bonheur d'expression. Il fait revivre devant nous le professeur, le créateur de l'Institut, le chef d'école, l'auteur de ces nombreux ouvrages philosophiques, spécialement sa *Psychologie* et sa *Critériologie* dont l'ensemble forme un monument imposant et compact. En un mot, après nous avoir fait assister à la conception de l'œuvre, il nous montre son puissant réalisateur.

De ce Mgr Mercier qui a brillé pendant plus de vingt ans sur ce théâtre de l'université, qui a illustré sa chaire par un enseignement profondément original, qui eut le don, à travers quelques contradictions du début, de conquérir par le rayonnement d'une belle âme sur une figure d'ascète, les plus ardentes sympathies de ses nombreux disciples, de ce Mercier professeur idéal il reste un témoin magnifique, un témoin vivant à sa manière : le portrait de Jef Janssens. Il est si éloquent, ce témoin, que M. De Wulf après s'être appliqué à dépeindre les leçons du maître, ne croit pouvoir mieux satisfaire à la curiosité du lecteur qu'en le renvoyant à la toile du grand artiste anversois.

« Regardez plutôt le portrait si expressif du professeur fait par Janssens en 1894. Ceux qui ont assisté à ces leçons inoubliables retrouvent dans l'éclat du regard, dans la finesse du visage, dans le pincement des lèvres, dans l'inclinaison de la tête, dans le geste coutumier de la main, la vivacité de la conception, l'énergie de la volonté et toute l'irrésistible sympathie qui se dégageait de la personne du maître.

» Le peintre eut fort à faire pour donner de la fixité à ces traits dont l'extrême mobilité soulignait les moindres nuances de la pensée. Tous ceux d'ailleurs qui, plus tard, ont reproduit l'image du Cardinal, ont été frappés de la vie intense qui rendait difficile à saisir l'émotion interne dont le visage s'animait. Mais Janssens eut une chance unique; il put assister aux cours de Désiré Mercier, comme autrefois le peintre Amelius aux conférences du philosophe Plotin, et il vit l'âme de Mercier s'extérioriser dans son corps. Cette âme aristocratique s'était bâti un corps aristocratique, suivant le mot de Goethe : *Es ist der Geist der sich den Körper baut*, et elle transparaissait tout entière. Goethe n'a fait que traduire cette théorie thomiste que l'âme donne au corps son être, et la personnalité de Désiré Mercier était une illustration frappante de son enseignement sur la personnalité. »

\* \* \*

M. De Wulf suit Mgr Mercier sur le siège épiscopal de Saint-Rombaut dans sa mission pastorale du temps de paix, dans son rôle de défenseur de la cité au temps de guerre. L'extraordinaire intérêt de cette étude consiste à faire voir que l'homme d'études rendit possible l'homme d'action et que cet homme d'études fut avant tout un philosophe. « La philosophie du cardinal Mercier a pénétré l'homme tout entier et elle imprègne toute son œuvre. »

Le philosophe persiste dans l'évêque docteur, dans l'héroïque Cardinal. Sa pensée profonde, nourrie du plus pur thomisme, reste sous-jacente à toutes les manifestations de son activité pastorale. Ces principes seront les assises de son enseignement épiscopal. Ainsi apparaît-il homme complet, et l'homme complet, observe M. De Wulf, est une des formes du génie. Ainsi est fortement caractérisée l'unité de cette haute personnalité et de son harmonieuse carrière. C'est ce que ma prochaine chronique mettra dans tout son jour en commentant la notice de M. De Wulf.

J. SCHYRGENS.

## Conférences CARDINAL MERCIER

La prochaine séance aura lieu le mardi 24 février, à 5 heures (Salle Patria).

M. ANDRÉ BELLESSERT  
y parlera d'un grand dramaturge moderne :  
*François de Curel.*

## CITÉ DU VATICAN

Où l'on ne chôme pas

La Congrégation des Rites, section des Béatifications et de Canonisations, ne connaît pas la crise. Elle souffre plutôt d'un embouteillage de candidats à la béatification et à la canonisation. Les séances de la Congrégation des Rites concernant les béatifications et les canonisations ont dû être rapprochées. Pour préparer ces réunions fréquentes, les études et le dépouillement des dossiers doivent être poussés presque fiévreusement. Voici le calendrier de la Congrégation des Rites pour les onze derniers mois de l'année 31, en ce qui concerne l'examen des procès de béatification et de canonisation :

10 février : Première réunion préparatoire sur les vertus de la Servante de Dieu, Emilie Vialar.

14 février : Réunion préparatoire sur les vertus du vénérable Glicerio Landriani.

3 mars : Première réunion préparatoire sur les miracles du bienheureux Salvatore da Horta.

17 mars : Nouvelle réunion préparatoire sur les vertus de la vénérable Catherine Labouré.

24 mars : Réunion ordinaire.

14 avril : Nouvelle réunion préparatoire sur les vertus du vénérable Vincent Pallotti.

21 avril : Réunion ordinaire particulière.

28 avril : Première réunion préparatoire sur les vertus de la vénérable Jeanne de Vedruna de Mas.

5 mai : Réunion préparatoire sur les vertus du Serviteur de Dieu, Domenico Savio.

12 mai : Première réunion préparatoire sur les vertus de la vénérable Philippine Duchesne.

19 mai : Réunion ordinaire.

2 juin : Première réunion préparatoire sur les vertus du vénérable Serviteur de Dieu, Justin de Jacobis.

16 juin : Réunion préparatoire sur les vertus de la vénérable Servante de Dieu, Marie Dufrost de Layemmerais, veuve Jouville.

30 juin : Première réunion préparatoire sur les vertus du vénérable Serviteur de Dieu, Placide Boccher.

7 juillet : Réunion générale.

21 juillet : Première réunion préparatoire sur les vertus du vénérable Serviteur de Dieu, Guillaume Joseph Chaminate

28 juillet : Réunion préparatoire sur les vertus de la Servante de Dieu Assunta Pallotta.

4 août : Réunion ordinaire.

27 octobre : Première réunion préparatoire sur les vertus du vénérable Serviteur de Dieu, Vito Michele di Netta.

17 novembre : Réunion ordinaire particulière.

24 novembre : Première réunion préparatoire sur les miracles du bienheureux André-Hubert Fournet.

15 décembre : Réunion ordinaire.

22 décembre : Première réunion préparatoire sur les vertus de la vénérable Marie De Mathias.

Vous aurez constaté en parcourant cette liste que les réunions préliminaires, préparatoires sont consacrées pour la plupart à l'étude des vertus. Dès qu'il y a doute sur l'héroïcité des vertus, d'une vertu, la cause est arrêtée. Après cet examen sévère de la vie du personnage qui est proposé pour les honneurs de la béatification ou de la canonisation, on consulte Dieu, on lui demande de répondre miraculeusement. Aussi longtemps que Dieu ne se pro-

nonce pas par la voix des miracles, la cause reste en suspens.

Parmi les causes qui vont être à l'étude au cours de cette année, il en est quelques-unes qui intéresseront sans doute plus spécialement nos lecteurs, celle de Catherine Labouré, dont le nom reste attaché à l'histoire de la Médaille miraculeuse, celle du P. Chaminate, le fondateur des Marianistes (les éducateurs fameux du Collège Stanislas, exilés par les lois combistes; ils ont plusieurs maisons en Belgique: Nivelles, Rèves, Saint-Remy) et l'adolescent Dominique Savio dont les Salésiens ont popularisé l'histoire angélique.

Les noms seuls des héros qui défilent devant le tribunal de la Congrégation des Rites indiquent que les pays qui fournissent le plus de saints au Martyrologe restent l'Italie, la France et l'Espagne.

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

**J. Swartenbroeckx**

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone  
B 749.29

BRUXELLES

Téléphone  
B 749.29

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦



**BIÈRE SUPÉRIEURE**

DE FORTE DENSITÉ

QUALITÉ INCOMPARABLE

**SOCIÉTÉ HOLLANDAISE DE BANQUE**

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE

**Siège social : 46-48, rue des Colonies, Bruxelles**

*Filiaire de la Banque Jordaan & Co, Paris*

Toutes opérations de banque; comptes courants et de dépôts; achat et vente de chèques sur tous pays et monnaies étrangères; achat de coupons, gestion de fortunes, garde de titres, vérification de tirages, ordres de bourses sur toutes places; renseignements sur toute valeur belge ou étrangère. Spécialité en valeurs hollandaises, américaines et canadiennes. Derniers renseignements sur valeurs françaises  
Taux d'intérêt actuel en compte à préavis: 4 pour cent.

670.

**Caisse Hypothécaire Anversoise**

Société Anonyme — Fondée en 1881 — Registre du Commerce d'Anvers n° 1163

**CAPITAL : frs. 40,000,000**

**RESERVES : frs. 56,302,943,41**

**FONDS SOCIAL : frs 96,302,943,41**

Siège Social :

**ANVERS, rue des Tanneurs, 35**

Tél. N° 302.30-202,91

Siège de Bruxelles

**44, Boulevard du Népot, 44**

Tél. N° 12 44 97 - 12 84 64

**SUCOURSALA DE LIÈGE : Boulev. d'Avroy, 40 - Tél. 29.101**

**PRÊTS SUR IMMEUBLES ET POUR BATIR**

Obligations Foncières

Caisse d'Épargne Intérêts 3.60 % : 5 % et 5.50 %

Agences dans les villes et les principales communes du Pays

LOCATION DE COFFRES-FORTS

672